

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
à destination du troisième degré de l'enseignement secondaire



**LA VIE ?
C'EST
TROP
MORTEL !**

C'est en 2004 que les plates-formes de soins palliatifs wallonnes ont entamé une réflexion pour sensibiliser le monde scolaire aux questions qui touchent la fin de vie. Parler de la mort est une démarche délicate qui ne s'improvise pas, d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'aborder en classe !

Après avoir acquis une certaine expérience en créant deux outils pédagogiques pour parler de la mort à l'école dans l'enseignement fondamental, la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs et les plates-formes de son territoire ont choisi de se tourner vers les professeurs et leurs élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire. Ensemble, elles ont réalisé un dossier pédagogique qui - par son titre : « La vie ? C'est trop mortel ! » - a le mérite, du moins nous l'espérons, de dédramatiser d'emblée le fait d'aborder la Mort, en parlant d'abord de la Vie !

Il est aussi le fruit d'un travail interdisciplinaire dans lequel ont pris part des intervenants en contact avec le monde scolaire (Centres Locaux de Promotion de la Santé, Centres Psycho-Médico-Sociaux et Centres de Promotion de la Santé à l'Ecole...), mais aussi des enseignants, afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins et questionnements des acteurs du terrain.

Cet outil a pour but de soutenir les professeurs et les institutions scolaires désireuses d'aborder cette thématique, en leur fournissant des repères théoriques, des témoignages d'enseignants et des activités pédagogiques diverses.

Pour d'autres informations et outils pédagogiques, n'hésitez pas à visiter le site www.soinspalliatifs.be.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Vincent BARO
Président de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs



Naître, grandir, vieillir, mourir sont les étapes naturelles du cycle de la vie. Le stade ultime de fin de vie est le moment face auquel l'être se sent le plus vulnérable. Il n'est pas facile de parler de la mort d'un proche, ni même d'envisager les conditions de sa propre fin de vie. Ces réflexions sont d'autant plus complexes pour les adolescents.

Actuellement, les jeunes générations sont confrontées aux images violentes de la mort, notamment au travers des médias et des jeux virtuels. Elles sont également touchées de près ou de loin par la maladie, les accidents de la route ou le suicide.

Face à ce sujet douloureux, les adolescents éprouvent le besoin de communiquer, de s'exprimer et d'évacuer leurs angoisses.

L'ouvrage « **La Vie ? C'est trop mortel !** » permet de lever un coin du voile et d'ouvrir le débat dans les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse.

Accompagner les adolescents en souffrance et en questionnement est une mission primordiale pour les parents, les enseignants, les acteurs de la santé et les responsables politiques. Ce livre constitue pour tous un outil de choix.

C'est pourquoi le Département Santé et Qualité de Vie de la Province de Liège est particulièrement heureux de s'associer à la publication et à la diffusion de cet outil pédagogique.

Georges PIRE
Député provincial en charge de la Santé

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Repères psychologiques	5
1. Parler de la mort à l'école	5
2. L'adolescent et la mort	7
2.1 L'adolescence, un deuil en soi	7
2.2 L'adolescent face à la fin de vie d'un proche	8
2.3 L'adolescent en deuil	8
2.4 Les conduites à risque, message à décoder	9
2.5 Prendre conscience de sa finitude	10
2.6 Des expériences qui font grandir	10
3. Parler de la mort avec les ados	10
3.1 Que dire à l'adolescent frappé par la mort d'un proche ?	10
3.2 Peut-on rester autoritaire vis-à-vis d'un adolescent confronté à la fin de vie d'un proche ?	11
3.3 Que conseiller par rapport aux rituels de commémoration ?	11
Repères culturels	13
1. Aperçu historique de l'évolution de la représentation de la mort dans nos sociétés	13
2. Les rites funéraires	15
2.1 Définition	15
2.2 Les rites funéraires	16
3. Approche de la mort par les religions et la laïcité	17
3.1 Tableau comparatif	17
3.2 Ce qui nous rapproche	22
Repères législatifs	23
1. Législation belge en matière de fin de vie	23
1.1 La loi relative à l'euthanasie et son extension aux mineurs non émancipés	23
1.2 La loi relative aux soins palliatifs	26
1.3 La loi relative aux droits du patient	27
Repères pédagogiques	28
1. Parler de la mort à l'école	28
1.1 Une démarche préventive	28
1.2 L'écoute active	30
2. Quelle activité pédagogique ?	31
2.1 Préambule	31
2.2 Quel support ?	32
3. Fiches pédagogiques	34
Fiche 1 : Vieillir avec toi, Florent Pagny (support écrit)	35
Fiche 2 : Les six étoiles vers la qualité (film)	37
Fiche 3 : Les funérailles d'antan, Georges Brassens (chanson)	39
Fiche 4 : Les représentations autour du corps (photolangage)	41
Fiche 5 : La vieilleuse (photolangage)	43
Fiche 6 : La chambre 229 (jeu de cartes)	45
Fiche 7 : L'histoire d'Irène Boulanger (support écrit)	47
Bibliographie	50
Ressources documentaires	52
Associations de soutien	53
Annexes	56

La mort fait partie de notre condition humaine. En tant que limite, finitude de notre vie, la mort questionne le sens de notre existence ; en tant qu'événement traumatique, elle provoque désordre et désarroi...

Comment réagir quand la mort survient dans l'établissement scolaire ? Comment accompagner les jeunes secoués par la mort soudaine d'un camarade ? Et, en dehors de ces situations concrètes, pourquoi l'adolescence est-elle un âge où l'on pense si souvent à la mort ? L'école est-elle un lieu propice pour aborder ce sujet avec eux ? Force est de constater que oui. Les directions des établissements scolaires et leurs enseignants nous interpellant de plus en plus sur ces questions, il nous a semblé important de créer **un outil** pour les aider à parler de la mort avec leurs élèves en classe. Nous pensons que **les enseignants** sont des relais privilégiés pour écouter les élèves et soutenir leurs questions et réflexions sur cette thématique.

Fruit d'un travail interdisciplinaire, le dossier « La Vie ? C'est trop mortel ! » donne des repères aux enseignants pour créer **un temps de réflexion sur la mort dans un espace commun de rencontres**.

Pour nous, réfléchir en classe sur la mort c'est se donner les moyens de :

- ✓ **prendre du recul** par rapport à ce qui arrive ou peut arriver (en situation de crise ou en dehors) ;
- ✓ **soutenir l'esprit critique** afin de mieux se situer dans ses conceptions subjectives et aller à la rencontre de celles des autres avec ouverture et respect ;
- ✓ **stimuler la réflexivité** en groupe, pour favoriser le bien vivre ensemble.

Les repères sont proposés en quatre parties et un résumé est épinglé en début de chaque chapitre : les repères psychologiques, les repères culturels, les repères législatifs et les repères pédagogiques.

Dans les repères pédagogiques, **des fiches** décrivent des activités qui s'organisent facilement en classe. Vous trouverez d'autres fiches pédagogiques sur le site www.soinspalliatifs.be ; n'hésitez pas à les consulter. Une bibliographie condensée ainsi qu'une liste des associations ressources sont fournies en fin de dossier.

Nous espérons que les repères et les activités proposés dans ce dossier vous **inspireront** pour aborder ce thème et adapter votre approche en fonction du contexte de la classe et de vos élèves. Laissons une place aux imprévus et aux surprises que nous réservent les jeunes et gardons à l'esprit que parler de la mort avec eux, sans tabou, c'est avant tout **parler de la vie !**

Bonne lecture,

L'équipe de rédaction¹

¹ L'équipe de rédaction se compose des professionnels des plates-formes de soins palliatifs : coordinateurs, formateurs et psychologues ; professionnels du monde enseignant : professeurs de morale et professeurs de religion, intervenants de Centres PMS ; représentants des associations ayant une action sur les matières relatives à la fin de vie.

1. REPÈRES PSYCHOLOGIQUES

L'adolescent est confronté à la mort, la sienne parfois, celle des autres souvent, qu'ils lui soient proches ou éloignés, dans le contexte familial, scolaire, amical, ou encore via les médias si présents dans sa vie aujourd'hui. L'adolescence est aussi une période particulière où l'on pense à la mort, sans forcément avoir envie de mourir.

Pour les adultes qui entourent ces jeunes, qu'est-ce que cette période de vie, entre l'enfance et l'âge adulte, a de si spécifique ? Le deuil chez l'adolescent est-il particulier ? Comment l'accompagner ? Et, au-delà des situations où la mort est présente, comment comprendre que l'adolescent flirte parfois avec le risque, la dangerosité pour sa vie ? Comment communiquer avec ces jeunes ?

Une littérature abondante existe sur le sujet. Nous donnerons ici quelques repères pour mieux cerner la dynamique complexe de cet âge et comment la survenue de la mort peut en ébranler le décours.

1. PARLER DE LA MORT À L'ÉCOLE

Dans les établissements scolaires, parler de la mort qui touche personnellement et intimement reste difficile.

Face à un enfant ou un adolescent en deuil, beaucoup d'enseignants, d'infirmiers scolaires, de psychologues de Centres PMS redoutent la confrontation : Craignent-ils de provoquer les pleurs de l'adolescent ? Ont-ils peur de la réaction des parents qui n'apprécieraient pas que le sujet ait été abordé ? Peur aussi d'être confrontés à leurs propres difficultés ou expériences face à la mort ? De ne pas être à la hauteur ? Et puis, est-ce le rôle de l'école de parler de la mort ? Ne faut-il pas une formation adéquate ?

Lors d'un décès survenant à l'école ou parmi l'entourage d'un membre de l'établissement, les questions qui sont posées par les enseignants ou la direction sont souvent : Que faire ? Quels mots faut-il utiliser ? Comment annoncer le décès ? Faut-il dire la raison du décès ? Qui doit l'annoncer (le directeur, l'enseignant, etc.) ? Que pourrait-on faire pour soutenir la famille touchée ? Pour marquer son soutien ? Doit-on déléguer quelqu'un pour assister aux funérailles ? Doit-on prévoir une activité en classe pour permettre l'expression de chacun sur ce décès ou envers les personnes endeuillées ?



Quand la mort survient sur le lieu de l'établissement scolaire, il est nécessaire d'effectuer un certain nombre d'**actions collectives, communautaires** pour prendre en compte l'ébranlement, le bouleversement intense des jeunes et du personnel de l'établissement, éventuellement avec le soutien d'intervenants extérieurs.

Un état de choc est souvent une première étape lors de morts inattendues ou traumatiques comme les accidents ou les suicides. Ces deuils peuvent se vivre avec plus de complications, de difficultés. Le décès annoncé par un tiers (directeur, enseignant, etc.) introduit **une distance, une médiation qui préserve davantage** du traumatisme de la mort mais amène cependant chaque individu à expérimenter la perte d'un être cher et/ou d'une certaine confiance en la vie.

Dans cette rencontre imprévue avec la mort, plusieurs cheminements peuvent exister, tant pour chaque individu que pour la communauté. L'enfant et l'adolescent en deuil ou celui qui a été confronté à une mort traumatique peut présenter **différents affects** : pleurs, pertes ou difficultés

de sommeil, problèmes d'appétit, difficultés scolaires, de concentration, d'attention. Dans la grande majorité des cas, on assiste à des troubles immédiats, qui s'estomperont avec le temps pourvu que des **temps d'élaboration** et qu'un **soutien** soient possibles (par la collectivité, via la solidarité, les liens d'amitié entre élèves, le soutien des adultes et la mise en mots de ce qui se passe, ou encore un suivi psychologique).

Il s'agit pour chaque sujet touché de près ou de loin par le drame de remanier les repères essentiels de l'existence et de sa propre identité. Enfin, ce choc de la mort peut également réactiver des expériences antérieures et donner lieu à des manifestations singulières, en fonction de l'histoire de chacun.



Les enseignants, les directeurs et les membres des Centres PMS sont les adultes qui connaissent le mieux les élèves et il s'avère souvent qu'un ou plusieurs intervenants extérieurs, inconnus de ceux-ci, ne soient pas les personnes les mieux placées pour entrer en contact avec eux, accueillir leurs réactions et favoriser leur expression.

Le deuil est un processus long, réactivé lors de certaines dates (anniversaire du défunt, date du décès, fêtes des mères/pères, fêtes de fin d'année). Ainsi, le soutien sera davantage à mettre en place dans une **perspective longue**, qui tient compte des temps du deuil, que selon une intervention unique et ponctuelle par des intervenants extérieurs.



Pour les intervenants extérieurs qui sont appelés, leur intervention vise le **soutien du personnel** : écouter, reconforter, nommer les émotions vécues, normaliser les états de sidération, d'impuissance que peuvent ressentir les enseignants face au drame, les aider à surmonter leurs émotions, à se réapproprier leurs ressources habituelles, à reprendre confiance en eux et en leurs capacités à gérer les réactions vécues à l'école.

La mort n'est pas une affaire de spécialistes : c'est une affaire d'humanité.

En résumé, le choix du type d'actions à entreprendre sera fonction du ressenti de ceux qui représentent l'institution scolaire et d'une concertation afin d'élaborer ensemble la meilleure réponse face à la complexité des phénomènes en jeu.



J'ai abordé le thème de la mort avec les élèves durant quelques cours, et pendant cette période, j'ai perdu ma maman. Les élèves le savaient. A certains moments, ils m'ont vu les larmes aux yeux. Ils ont été très respectueux. Je pense que je n'ai perdu aucun crédit devant eux. Au contraire, certains se sont peut-être sentis rejoints dans ce qu'ils avaient déjà vécu. Face à la mort, nous sommes tous égaux ».

Témoignage d'une enseignante recueilli par l'Association des Soins Palliatifs en Province de Namur

2 L' ADOLESCENT ET LA MORT

2.1. L'adolescence, un deuil en soi

Un adolescent qui vit le deuil d'un proche le vit parmi d'autres deuils : celui de son enfance, de son corps d'enfant, de sa proximité avec ses parents. Il y a donc des interférences entre un deuil et le processus dans lequel l'adolescent se trouve engagé.

repères supplémentaire. Plus encore, le décès d'un parent entraîne la disparition d'une figure significative. En effet, dans la plupart des cas, le parent décédé était avant tout une source de stabilité et aidait à la création de l'identité.

L'adolescent est aux prises avec des questionnements sur son identité, sur ses repères, sur ses racines et ses projets futurs. Le bouleversement du deuil d'un proche ajoute à cela une perte de

L'adolescence, considérée comme une période où l'individu établit son identité stable et développe diverses relations, peut être profondément ébranlée par le deuil.

2.2. L'adolescent face à la fin de vie d'un proche

L'attitude de l'adolescent se singularise notamment par une tendance à la critique (plus ou moins ouverte) des adultes qui l'ont éduqué. C'est un processus naturel : il doit pouvoir se détacher de ceux-ci pour quitter le nid.

Les choses se compliquent lorsque les adultes autour de lui ne sont pas (ou plus) en situation d'être critiqués. La maladie et la fin de vie limitent en effet de facto les remises en question du rôle parental par les adolescents.

Dans une telle situation, l'adolescent risque de se sentir coupable de s'éloigner à un moment où le parent a besoin de lui. La honte ou le dégoût que

peut éventuellement lui inspirer ce parent affaibli, qui se dégrade et auquel il ne peut plus s'identifier, peut également déstabiliser l'adolescent, tandis qu'il expérimente par lui-même cette inéluctable réalité : non, l'amour filial n'est pas inconditionnel...

Bien sûr, tous ces affects sont réversibles si on y prête attention, ou mieux, si on les anticipe. Mais ils peuvent néanmoins être dommageables à plus ou moins long terme s'ils ne sont pas pris en compte. L'insécurité, la honte, la culpabilité ressenties mais non exprimées, voire ignorées ou niées, risquent alors de s'enkyster et de perturber le développement de la personnalité de l'adolescent.

2.3. L'adolescent en deuil

Il serait extrêmement périlleux de parler de façon générale d'un « deuil de l'adolescent ». Chaque deuil est toujours particulier et dépend de la relation qui unissait les personnes. Seules quelques grandes lignes communes peuvent être décrites et sont spécifiques de l'adolescence.

En simplifiant beaucoup, et en considérant ce double mouvement caractéristique de l'adolescence (d'une part, la régression vers l'enfance et d'autre part, la poussée vers l'âge adulte), nous pouvons dire qu'un deuil vécu à cet âge renforce soit la régression vers l'enfance, soit l'accélération vers le comportement adulte. Dans le cas du décès d'un parent, l'adolescent fait face à un dilemme supplémentaire : reste-t-il près de sa famille pour entretenir une proximité émotionnelle ou, au contraire, fait-il usage de circonstances pour affirmer son indépendance ?

Chez les adolescents, nous retrouvons très souvent de manière exacerbée les émotions et sentiments observés chez les enfants ou les adultes en deuil : la tristesse, la colère, le ressentiment, le sentiment d'injustice, d'abandon, voire de trahison. La révolte adolescente risque de ce fait d'être renforcée par celle du deuil et par les sentiments d'injustice et de colère ressentis face à la mort. L'agressivité pourra aussi être importante, en raison de la peur ou de l'impuissance que l'adolescent ressent devant la souffrance de ses proches en deuil. Il n'est donc pas rare que les conflits s'intensifient ou s'accroissent au cours d'une période de deuil.

Quant au sentiment de culpabilité, accru à l'adolescence, il peut l'être plus encore à l'occasion d'un deuil, d'une part en raison des conflits qui ont pu exister avec la personne décédée, et d'autre part à cause de l'ambivalence prégnante et des sentiments mêlés d'amour et de haine souvent intensifiés à cette période de la vie. Les adolescents pourront soit ressentir et exprimer fortement ces émotions, soit s'en défendre ou en cadenciser rigoureusement les manifestations car ils les considéreront comme dangereuses.

Un autre phénomène pourra également parfois être constaté : une tendance à **se responsabiliser** à l'excès pour **aider et protéger son entourage**, tendance qui peut aller jusqu'à une forme de « parentification ». Paradoxalement, ce soutien accru, cette empathie pourra aussi se traduire par une absence totale de signe extérieur de tristesse consécutive au deuil, peut-être pour épargner les autres proches (par exemple le parent survivant, s'il s'agit du deuil d'un de ses parents).

Tout autre changement de comportement important chez l'adolescent est à observer et peut aussi être l'expression du deuil vécu : difficultés scolaires (désintérêt ou, a contrario, perfectionnisme scolaire générateur d'angoisse), fatigue importante, problèmes de santé récidivants, détresse psychologique, etc.

2.4. Les conduites à risque, messages à décoder

La prise de risques mesurés est normale en tant que telle. C'est même un **processus naturel** qui permet de prendre conscience de ses **limites**, mais aussi et surtout de son potentiel ! Le petit enfant qui décide un jour d'abandonner la marche à quatre pattes et de se mettre debout ne fait pas autre chose que de prendre un risque...

Il arrive parfois que certains adolescents adoptent des conduites à risques qui peuvent mettre leur vie en péril (sports extrêmes, prises répétées d'alcool ou de drogues, relations sexuelles non protégées, jeux nuisibles, etc.) Ces actes dangereux peuvent porter atteinte à l'intégrité physique de l'adolescent sans que celui-ci n'ait réellement l'intention de se donner la mort. Veillons à ce que ces prises de risque ne deviennent pas incontrôlées, excessives, destructrices pour l'adolescent lui-même ou pour les autres.

Tout comportement ordalique², qui revient à valider son existence en la risquant, en laissant « le destin choisir si je mérite de vivre », doit interpeller et susciter une réaction immédiate et appropriée.

Confrontés à la perte et au deuil, certains adolescents peuvent aussi devenir violents, à leur égard ou vis-à-vis d'autrui, verbalement mais aussi physiquement, peut-être par désir de prouver qu'ils sont invincibles ou que la mort ne pourra pas les rattraper.

Dans ce contexte particulier, la prise de risques peut donc être perçue comme une affirmation de la volonté de l'adolescent, de son **besoin de maîtriser** à nouveau les événements, en édictant lui-même les règles, en posant volontairement ses actes, même si ceux-ci se montrent inappropriés, inconséquents ou dangereux.



Parmi les conduites à risque les plus fréquemment constatées, relevons notamment :

- ✓ **Les tentatives de suicide ou les suicides** : à première vue, les jeunes suicidants sont des jeunes comme les autres. Ils peuvent parfois passer inaperçus, parce que leurs difficultés sont sourdes, ou leurs troubles peu détectables par l'entourage. Une fausse croyance très répandue laisse à penser que si les jeunes parlent de leur préoccupation, de leur tendance suicidaire, c'est qu'ils ne vont pas passer à l'acte. Ainsi, les idées suicidaires sont encore trop souvent banalisées ou considérées comme « normales » à l'adolescence. Pourtant, ces idées sont à appréhender avec le plus grand sérieux : lorsqu'un adolescent parle de la mort, de sa mort, du néant de la vie, mieux vaut ne pas ignorer ses propos et les considérer avec tout l'intérêt qu'ils méritent, car il s'agit clairement et dans tous les cas d'un **appel à l'aide**.
- ✓ **Les assuétudes** : pour certains adolescents, accablés d'émotions et plongés dans une détresse profonde, les stupéfiants et l'alcool (à travers une consommation régulière ou excessive) peuvent constituer un refuge à court terme. A longue échéance, en anesthésiant les émotions des adolescents, en les coupant du monde réel, ils les empêchent surtout de traverser le deuil et d'accepter d'être transformés par lui.

² L'ordalie est un ancien mode de preuve en justice, de nature religieuse, qui consiste à soumettre l'accusé à une épreuve dont l'issue déterminée par Dieu confirme ou infirme le bien-fondé de l'accusation. Un comportement ordalique se dit d'un comportement à haut risque, motivé par un besoin de jouer avec la mort ou de revitaliser son existence.

2.5. Prendre conscience de sa finitude

Le deuil d'un proche « fait exister » la mort. Il fait prendre conscience aux adolescents, qui se sentaient souvent jusqu'alors invulnérables, qu'eux aussi peuvent mourir...

Il faut retenir que, quelles qu'en soient les circonstances, la mort qui fait irruption dans la vie d'un adolescent est perçue comme un **événement anormal**, incongru, ce qui peut expliquer ses questions parfois déroutantes sur le sens de la vie, de la mort, des rituels ou sur la justice. Même si elles sont déstabilisantes, elles doivent **être entendues et donner lieu à un échange** si l'adolescent le souhaite. Peut-être l'adolescent préférera-t-il se confier à ses amis ?

Parfois, c'est aussi par crainte d'être jugé comme n'étant pas « assez fort » ou ne « maîtrisant pas assez ses émotions » que l'adolescent s'exprime peu ou pas du tout. Le rassurer sur la **normalité de ce qu'il traverse**, les émotions qu'il éprouve, l'assurer de notre compréhension et de notre soutien agissent inmanquablement en faveur du dialogue et de l'échange.

3 PARLER DE LA MORT AVEC LES ADOS

3.1. Que dire à l'adolescent frappé par la mort d'un proche ?

Il n'est pas toujours facile d'apporter du soutien à des adolescents en retrait ou dans l'évitement, qui ne manifestent peut-être pas leur chagrin, ou qui peuvent sembler indifférents, voire agressifs. Cherchant à devenir autonomes, ils peuvent parfois rejeter toute tentative d'aide. Il est **nécessaire de respecter un silence ou un malaise** manifesté de la sorte. Cela ne doit pas empêcher l'adulte d'aller vers l'adolescent, de lui parler sans l'obliger, lui, à parler. Il est essentiel de passer du temps de qualité ensemble, sans nécessairement chercher à le combler artificiellement. Un silence partagé, conforté par une présence apaisante et sécurisante, c'est déjà du soutien et du réconfort ! Pour toutes les raisons déjà précédemment évoquées, nous savons que l'adolescent aura peut-être du mal à initier une conversation, tout comme il pourrait penser que nous ne le

2.6. Des expériences qui font grandir

Nous ne serions pas complets en passant sous silence les **conséquences positives** que peut aussi induire une confrontation au deuil chez l'adolescent, notamment lorsque la perte d'un parent s'assimile à une expérience de croissance de la maturité et de la conscience de soi.

La mort d'un parent et les changements qu'elle implique peut aussi constituer pour l'adolescent une motivation à résoudre au plus vite ses tâches développementales, l'amenant à devenir plus mature et plus indépendant. Par ailleurs, elle peut également donner lieu à une prise de conscience de ses propres capacités, l'obligeant par conséquent à prendre de nouvelles responsabilités.

comprendrons de toute façon pas... Qu'importe, n'ayons pas peur **d'entrouvrir la porte !**

Et si vraiment le dialogue semble impossible, assurons-nous que l'adolescent peut échanger ailleurs qu'avec nous : auprès d'un ami, d'un professeur, d'un membre de sa famille dont il est proche, par exemple. Enfin, n'oublions pas que le **rôle des pairs** reste important dans le soutien de l'adolescent : notamment via la présence d'autres jeunes de l'école aux funérailles, des échanges avec des jeunes confrontés à des séparations ou à d'autres difficultés. Ces liens peuvent se faire également **sur la toile** et peuvent donner lieu à la **création de nouveaux rites et de nouveaux lieux de recueillement** : par exemple la création de blogs, de musiques, de films, de cartes virtuelles à la mémoire des personnes décédées, etc.

Tout comme les adultes, les adolescents ont besoin d'être rassurés sur la normalité de ce qu'ils vivent. D'où l'importance, tout d'abord, d'**être à l'écoute et sans jugement**. Ensuite, mettre des mots, le plus vite possible, **dire la vérité**, pour que l'adolescent puisse garder confiance en l'adulte (en répondant à ses questions avec des mots simples, et en ne craignant pas de reconnaître notre ignorance ou notre désarroi éventuel). Si l'adolescent se sent **coupable**, par exemple suite à des tensions qui auraient pu exister avec le défunt avant son décès, il faut lui permettre de **relativiser**, sans pour autant nier les tensions avérées.

L'adolescent sera certainement rassuré de savoir que son chagrin ne sera pas toujours aussi intense, tout comme il sera réconforté de constater qu'on s'occupera toujours de lui du mieux possible. Ceci doit néanmoins être partagé avec humilité, sans se positionner en « adulte détenteur d'une vérité ». Pour ce faire, en tant qu'interlocuteur de l'adolescent, il est essentiel d'exprimer d'abord ses propres sentiments. Ceci lui montre qu'on ne le juge pas, lui, et que l'on ne craint pas de s'exposer à lui. Une telle ouverture a toutes les chances d'inspirer une attitude réciproque. A l'inverse, un adulte qui ne parle pas de ses émotions ou qui cherche à les contrôler à l'excès, n'invite pas le jeune à s'ouvrir aux siennes.



3.2. Peut-on rester autoritaire vis-à-vis d'un adolescent confronté à la fin de vie d'un proche ?

Il est important de maintenir l'adolescent dans un cadre sécurisant car cela lui montre que la vie continue, avec ses règles, ses rituels, ses obligations. Il est important de maintenir des exigences à son égard (concernant les repas de famille, les sorties, le règlement de l'école, etc.), sans pour autant être intransigeant. Il importe aussi de lui laisser la possibilité de sortir avec ses amis, de **lui donner l'opportunité d'être en dehors de la famille**, durant la fin de vie de son proche, mais également après, même si l'aide de l'adolescent est attendue au sein de la famille ou si celle-ci souhaite être regroupée.

3.3. Que conseiller par rapport aux rituels de commémoration ?

Il est important de **proposer à l'adolescent concerné d'y participer**, pour qu'il soit associé à ce qui se passe. Même si, ce jour-là, cela ne lui paraît pas utile, il pourrait regretter plus tard de ne pas l'avoir fait. S'il ne veut pas y aller, inutile de l'y contraindre, mais il sera toujours intéressant d'identifier avec lui ce qui le retient d'assister à ces rituels, pour ensuite lui proposer un soutien éventuel pour y être présent « à sa manière » : ne rien devoir lire en public par exemple, ne pas devoir serrer toutes les mains des personnes présentes à la cérémonie, être accompagné d'un ami, etc. Si des copains de l'école ou de ses loisirs peuvent y participer, voire des professeurs, cela peut également lui permettre de se sentir soutenu par ses pairs.

« Alexis venait de perdre son frère. Les parents ont demandé que l'école intervienne », Isabel, prof d'histoire-géo en secondaire supérieur.

Dans la classe dont je suis titulaire, j'ai un élève dont le grand frère s'est suicidé il y a quelques mois. Par l'intermédiaire de ses proches, Alexis avait fait savoir à l'école qu'il ne voulait pas qu'on lui parle de son frère décédé. Il voulait revenir en classe « naturellement ». Tout le monde a respecté sa demande, élèves comme profs. Depuis son retour, Alexis a changé. Il est agité et se fait continuellement remarquer. Les profs se montrent compréhensifs, laissent plus ou moins passer, mais tous se plaignent d'Alexis.

Au premier trimestre, les parents demandent à me rencontrer. **Ça a été l'entretien parents-prof le plus éprouvant de ma carrière.** Ils me racontent les circonstances du suicide de leur aîné et comment la nouvelle leur a été annoncée... C'est encore si récent. Ils sont là, face à moi, le papa très ému et la maman étonnamment calme. Le papa me répète plusieurs fois la même anecdote, la dernière fois où il a vu son fils, ce qu'ils se sont dit. C'est insoutenable. A ce moment-là, je ne suis plus une prof mais une maman. J'ai envie de pleurer. Je sais que ce serait déplacé et je me domine tant bien que mal. J'ai le sentiment de recevoir tout leur chagrin et leur colère et de ne pas pouvoir exprimer le mien. Que dire ? Poser des questions ? Réconforter ? J'ai peur d'être intrusive, maladroite, je n'ai pas de mots. Pourtant, les entendre se confier me soulage. Ces parents se sont ouverts, et si, de mon côté, je dois digérer leurs paroles, je sens qu'ils m'ont fait confiance pour se livrer de la sorte.

Nous parlons d'Alexis et nous tombons d'accord. Il faut le recadrer. Les parents ont vécu la même chose à la maison. Les premiers temps, ils ont laissé tomber l'autorité et puis ils se sont rendu compte que ce n'était plus possible. **Ils demandent que l'école intervienne.** D'une certaine façon, ils me donnent leur autorisation pour agir. Je me sens soutenue pour me comporter avec Alexis selon mon intuition.

Je parle à Alexis. Un vrai entretien entre quatre yeux. Je lui pose des limites claires : « On a laissé couler pour te donner du temps, mais maintenant, il y aura des sanctions. Tous les profs sont là pour toi ». Même si je sais qu'il ne veut pas en parler ici, je veux qu'il sache que nous sommes là pour l'écouter, au cas où... Alexis écoute et admet ses comportements perturbateurs.

Petit à petit, il se calme. Il est sanctionné dans certains cours mais rien d'anormal par rapport à un autre jeune. En fin de premier trimestre, tout rentre dans l'ordre. Ses amis sont présents, très « naturels ». Leur justesse m'étonne. Ses parents maintiennent le contact avec moi toute l'année et sont soulagés de savoir que tout se passe bien à l'école.

Pour Alexis, l'école était un refuge, un endroit où il n'était pas le frère d'un garçon suicidé, où il ne portait pas le chagrin de ses parents et où il attendait d'être traité comme les autres. **A l'école, Alexis est un ado normal avec des copains, des rires, des profs pénibles et des cours à suivre.** Il retrouve sa vie d'avant. Et je crois que tout ça l'aide à avancer.

2.

REPÈRES CULTURELS

Comment les sociétés appréhendent-elles la mort, agissent-elles avec les morts ? Comment, depuis la nuit des temps, l'homme compose-t-il avec la menace de la mort ? Quelles ressources va-t-il utiliser pour surmonter son accablement face à la perte d'un des siens ? Comment la communauté va-t-elle retrouver son équilibre quand la mort fait irruption en son sein ? Comment l'homme va-t-il répondre aux grandes questions de son existence : celles sur son origine et son devenir après la mort ?

C'est par le déploiement de **rites** et la **création de mythes**, que l'homme va tenter d'y répondre, autrement dit par tout ce qui relève de la **culture**. C'est pourquoi, il nous semble pertinent d'initier les élèves :

- ✔ à l'évolution de la conception de la mort à travers les siècles : mort familière, occultée, redoutée, apprivoisée ;
- ✔ aux rites et, en particulier, à l'utilité des rites funéraires ;
- ✔ à la grande diversité culturelle des valeurs, des représentations et des réponses qui sont apportées aux questions existentielles de l'homme : aperçu des principales religions et de la morale laïque.

Une fois de plus, il convient de rappeler que les travaux de nombreux anthropologues, ethnologues et sociologues sur la mort sont des sources inépuisables de réflexion pour engager les élèves à élargir leur vision du monde sur ce qui taraude les hommes depuis toujours : la question de leur origine et de leur destin.

1 APERÇU HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATION DE LA MORT DANS NOS SOCIÉTÉS



Dans le cadre de ce dossier, pour limiter chronologiquement notre propos, nous commençons l'aperçu historique à partir du Moyen Âge, période à laquelle se consolide la tradition judéo-chrétienne qui a marqué nos sociétés occidentales jusqu'à aujourd'hui.

Les quelques repères choisis ont pour but de démontrer que la représentation de la mort est en constante évolution. Ils nécessitent d'être contextualisés.

Au Moyen Age, rares sont ceux qui atteignent quarante ans. Epidémies, famines, guerres : la mort est visible partout, elle fait partie de la vie quotidienne, elle est familière. La coexistence entre les vivants et les morts va plus loin que la simple tolérance des corps à l'intérieur de la cité. Les cimetières sont des lieux d'asiles et accueillent des habitations et même des commerces.

Souvent violente, imprévue et incontrôlable, la mort est une ennemie intime invincible qui renvoie inexorablement au sentiment d'impuissance. Pour conjurer le sort, le peuple se tourne vers la magie, la sorcellerie et l'astrologie.

Les chrétiens, redoutant la mort associée à l'Apocalypse et au Jugement dernier, se réfugient dans la religion. C'est l'époque du culte des martyrs : on construit des abbayes sur leur lieu de sépulture, on les enterre dans les cathédrales.

Dès le XIV^{ème} siècle, l'art macabre s'emploie à montrer et à décrire tous les stades de décomposition du cadavre et met en lumière la fragilité de l'existence et l'égalité des hommes devant la mort.

A la fin du Moyen Age, la mort devient une rupture violente. La mort au lit est publique et dramatisée : des pleurs sont répandus, la séparation devient intolérable.



Entre la fin du XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, on assiste à une érotisation de la mort. La mort est sublimée, elle est l'ultime preuve d'amour. Le plus bel exemple de tragédie romantique reste sans nul doute « Roméo et Juliette » (Shakespeare, 1597), célébrant l'innocence sacrifiée et l'amour sublime.

Avec l'apparition du Romantisme **à la fin du XVIII^{ème} siècle**, on assiste à un retour exagéré du sentiment de deuil avec des démonstrations parfois hystériques (pleurs, évanouissements, etc.) qui traduisent un rejet de la mort, un refus de la disparition de l'autre. Le deuil, qui était avant tout une convention sociale, devient la manifestation spontanée d'une déchirure. La mort de l'autre est difficilement acceptée.

Par ailleurs, **le XVIII^{ème} siècle** est aussi marqué par la **diminution de la mortalité**. La prospérité économique fait disparaître les famines, les guerres sont moins nombreuses, une attention particulière est portée à l'hygiène et la médecine progresse. Petit à petit, **la mort sort du quotidien, elle n'est plus familière**.

Dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on commence à s'interroger sur la nécessité de révéler à un malade la gravité de son état. La mort ne doit pas troubler ce bonheur qu'est la vie. **Le tabou autour de la mort s'installe**.

Au XX^{ème} siècle, avec l'arrivée des hôpitaux puis des pompes funèbres, les familles se tournent vers des **professionnels** et leur confient leur proche mourant. La mort est de moins en moins présente dans la vie quotidienne.

Au XXI^{ème} siècle, en Belgique, l'avancée législative en matière de dons d'organes, de soins palliatifs, d'euthanasie et droits du patient modifient l'évolution des mentalités. La rédaction de déclarations anticipées de volontés (don d'organes, euthanasie, don du corps à la science, funérailles) démontre la volonté de l'homme contemporain de redevenir acteur de sa propre mort, de se la réapproprier.

2 LES RITES FUNÉRAIRES

2.1 Définition

Définir les rites relève d'un vrai défi tant les définitions en la matière sont nombreuses ! Dans le cadre de ce dossier, nous en retiendrons deux, l'une pour sa valeur descriptive, l'autre pour la fonction qu'elle donne au rite :



« Le rite peut être défini comme **un ensemble de règles, de formes fixées et répétitives** qui expriment une symbolique chargée de sens que chacun s'approprie et fait résonner en soi suivant son propre vécu. Les rites et rituels sont le plus souvent utilisés pour marquer **les grands moments de la vie, individuelle ou sociétale**, comme la naissance, la puberté ou la mort. Les ethnologues les appellent « rites de passage. »³

« Les rites mettent en actes une symbolique capable de donner un sens **aux limites de la condition humaine** en simplifiant la pensée par des gestes universels et, en connectant chacun, par le biais des échanges, avec une **humanité commune**, en solennisant les temps forts de la vie tout en canalisant et pacifiant des émotions puissantes. »⁴

³Herouet, 2014.
⁴Bussièrès, 2009, p 33.

Au-delà de leur grande diversité à travers l'histoire et les cultures humaines, les rites répondent à des fonctions sociales précises. Ainsi on peut dire que les rites de passage comportent 3 temps⁵ :

- **la séparation** de son groupe social d'origine ;
- **la « liminarité »** : la mise à l'écart du monde social ;
- **la réintégration** : l'entrée dans un nouveau statut.

2.2 Les rites funéraires

« Aucune société n'abandonne ses morts sans précaution rituelle. »⁶

Les plus anciens rites funéraires remontent à 100.000 ans. Les rites funéraires sont **universels** et, à l'origine, se développent en dehors de tout cadre religieux ou institutionnel. L'attitude rituelle devant la mort témoigne de la rencontre de l'homme avec le sacré, dans le sens de ce qui relève du mystère sur l'origine et le destin du monde.

La fonction principale des rites est de **rétablir l'ordre là où la mort impose crise et rupture**. En généralisant quelque peu, on peut dire que les rites funéraires⁷ s'intéressent :

- ☑ **au mourant et au mort lui-même** : On maternelle le mourant pour l'apaiser, on lui témoigne reconnaissance et respect au moment de la mort. Cette première fonction du rite a pour vocation de s'occuper du devenir corporel et spirituel du défunt.

Même si ces phases existent dans tous les rites de passage, selon le type de rite qui est célébré, l'accent sera mis sur l'un ou l'autre de ces temps. Ainsi, pour les rites funéraires, **les rites de séparation** sont plus développés. Retenons simplement que par cette médiation rituelle, le groupe veut insister sur **une rupture** et **une transition d'un état social à un autre**.

- ☑ **au survivant** : Les rites ont pour but de rassurer et d'apaiser le survivant, mais également de lui permettre d'exprimer ses émotions parfois intenses.
- ☑ **au groupe social** : Les rites revivifient les solidarités d'une communauté et permettent de dépasser la fragilisation du groupe social à l'occasion du décès de l'un de ses membres.

En résumé, on pourrait dire que les rites funéraires, s'ils accompagnent symboliquement le défunt, visent en fait toujours **l'homme vivant**, en tant qu'individu isolé ou membre de la communauté. Sa fonction fondamentale, inavouée peut-être, est de **composer avec la peur de la mort**.

La mort, dans son sens sociologique, fut de tout temps un « marqueur social ». En effet, la catégorie sociale à laquelle on appartient peut déterminer le rite de passage que constitue la mort.

Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple des pharaons et nobles de l'Égypte qui pratiquaient des rituels funéraires différents de ceux des paysans.



Les rites funéraires de l'Égypte ancienne pratiqués par les pharaons et les nobles

Pour cette civilisation, la mort n'est pas une fin, mais le début de la vie éternelle dans laquelle les défunts conservent leur personnalité et leur rang social. Très tôt, l'Égyptien prépare sa mort (choix du tombeau, du monument funéraire, des objets personnels et des formules provenant du livre des morts qui l'accompagneront dans l'au-delà, etc.).

Pour accéder à la vie éternelle, deux conditions doivent être remplies :

- le corps du défunt doit être intact et identifiable,
- le défunt doit disposer de nourriture en suffisance.

La pratique rituelle la plus complexe fut sans aucun doute l'embaumement. Le corps était soumis à divers traitements longs et fastidieux. Il était d'abord lavé à l'eau sacrée additionnée au sel de natron. Hormis le cœur et les reins, tous les organes vitaux étaient ôtés, séchés et placés dans des vases représentant les enfants d'Horus. Les cavités thoraciques étaient rincées avec de l'eau et du vin de palme mélangé à des aromates puis enduites d'onguent. Le cerveau était ôté et remplacé par de la résine de cire d'abeille. Afin d'accélérer la déshydratation du corps, les embaumeurs plaçaient des paquets de bourrage de natron mais aussi de la paille et de la sciure. Quarante jours plus tard, le corps était lavé puis enduit d'huile et rempli de bourrage définitif (lin, boue, résine, etc.). Il était ensuite recouvert d'une onction puis de bandelettes de tissu très fin à l'intérieur desquelles se trouvaient des amulettes. Cette opération fastidieuse durait deux semaines.

3 APPROCHE DE LA MORT PAR LES RELIGIONS ET LA LAÏCITÉ

3.1 Tableau comparatif⁸

(voir page 18)

⁵ Van Gennep ([1909] 1981), cité par Bussièrès, 2009, p. 24.

⁶ Baudry (1998), cité par Bussièrès, 2009, p. 31.

⁷ On retrouve ces trois fonctions du rite funéraire dans de nombreux écrits de L.V. Thomas, cité par Bussièrès, 2009, pp. 28-30.

⁸ Le tableau concerne les religions et la morale laïque enseignées à l'école et subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RELIGIONS

LAÏCITÉ

		TEXTE(S) FONDATEUR(S) ET SYMBOLE(S)	SENS DONNE A LA MORT	ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL EN FIN DE VIE
RELIGIONS	catholique	<p>Textes fondateurs : la Bible et plus particulièrement les textes du Nouveau Testament : Evangiles, Epîtres, Apocalypse.</p> <p>Symboles : la croix, le cierge, l'eau bénite (qui permet de bénir le corps de la personne défunte en rappel de son baptême. => idée de la nouvelle naissance pour la vie éternelle), le rameau de buis et l'encens (lien avec la nature, la beauté et la prière, il rappelle la dignité du corps humain).</p>	<p>La mort est comparable à une naissance, un passage vers la vie avec Dieu. La mort n'est pas une fin, mais une étape. Une vie en plénitude (pleine de vie dans une relation spirituelle) et la résurrection permettent la vie éternelle.</p>	<p>Des temps de prière et de lecture de la Bible en présence de l'aumônier (ou un représentant) et de la communauté sont organisés selon le désir de la personne en fin de vie et de son entourage.</p> <p>La personne en fin de vie peut recevoir les trois sacrements : pardon et réconciliation, onction des malades et communion eucharistique.</p> <p>Le « Viatique » est la communion eucharistique apportée à un malade proche de la mort pour le fortifier en vue du « passage ».</p>
	israélite	<p>Textes fondateurs : le Tanakh ou Bible hébraïque est composé de Torah (Enseignement), Neviim (Prophètes) et Ketouvim (Ecrits). Le Tanakh a été repris par les chrétiens sous le nom d'Ancien Testament. Le Talmud (Etude) complète la Bible hébraïque par des commentaires étalés sur dix siècles et forme la base sociale, législative et religieuse du judaïsme. Il est actualisé en permanence.</p> <p>Symbole : l'Etoile de David est un signe culturel et non religieux.</p>	<p>La mort est l'achèvement de l'existence physique. Les israélites pratiquants croient en la résurrection des morts mais il n'y a pas de définition qui en fixe les modalités.</p> <p>L'important est l'idée qu'il existe une justice divine au-delà des injustices terrestres.</p>	<p>L'accompagnement est « le » devoir désintéressé par excellence, puisqu'il n'est pas suivi de réciprocité. En hôpital ou équivalent, la famille et un représentant du culte sont prévenus sans tarder, surtout au moment de l'agonie. Durant celle-ci, il est important de ne pas retarder ni de hâter l'instant même de la mort. Quand le malade entre en phase finale, on ne le quitte plus, on évite tout mouvement et tout bruit ainsi que toute manifestation de chagrin afin d'éviter de lui communiquer sa peine. Pour les pratiquants, des prières sont récitées.</p>
	islamique	<p>Textes fondateurs : le Coran (Dernier Message divin révélé à la famille humaine), la Sounna : l'exemplarité et le modèle prophétique dans la mise en pratique du Message divin.</p> <p>Symbole : pas de symbole religieux proprement dit. Le croissant est généralement et traditionnellement utilisé pour symboliser l'Islam et les musulmans même si cela ne porte pas un aspect purement religieux.</p>	<p>La mort est la fin de cette vie éphémère et le début de la vie éternelle passant par la transformation, la séparation du corps et de l'âme et un jugement gratifiant ou non. La mort symbolise la transition, le passage si les rites nécessaires ont été accomplis.</p> <p>L'islam place le fidèle dans une perspective de vie éternelle. Le Paradis est un lieu de délice où chacun y occupe une place suivant ses mérites. On n'y rentre que grâce à la miséricorde divine. L'enfer est le lot de ceux qui ont commis des fautes impardonnables.</p>	<p>La personne mourante doit être couchée en direction de La Mecque (SE, 250° sur la boussole), soit sur le côté droit, le visage tourné vers La Mecque, soit sur le dos avec les pieds vers La Mecque (tête légèrement soulevée pour que le visage soit dirigé vers la Ville sainte).</p> <p>L'entourage récite des formules d'invocations adéquates : par exemple « Yâsîn », la sourate 36 du Coran et/ou la formule de témoignage de foi, la Chahâda : « Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu et que Muhammad est Son Messager ».</p>
	orthodoxe	<p>Textes fondateurs : la Bible (Ancien et Nouveau Testaments), traduction œcuménique de la Bible. Certains textes apocryphes reconnus par la Tradition de l'Eglise se retrouvent dans l'hymnographie.</p> <p>Symboles : une croix orthodoxe russe ou grecque. Les icônes sont des peintures (pigments naturels) sur bois représentant le Christ, la Mère de Dieu, des saints ou des fêtes du calendrier liturgique. Mais les orthodoxes diront que les icônes ne représentent pas, elles rendent présents. Ce sont ces images sacrées qui font que les orthodoxes sont contemplatifs.</p>	<p>La mort est vue comme la naissance à la vie nouvelle, la rencontre avec Dieu dans l'espérance de la résurrection. La crainte de la mort peut être moins forte car le défunt continue à vivre dans le souvenir, il n'y a pas de séparation définitive.</p> <p>L'ascension vers Dieu dure 40 jours, le temps pour l'âme de se purifier et d'accomplir l'effort de détachement de l'enveloppe corporelle.</p> <p>Le Paradis est l'endroit spirituel où les âmes justes se rejoignent, un état de vie dans la présence de Dieu. L'Enfer signe la séparation avec Dieu.</p>	<p>Pour le départ de l'âme, des prières sont récitées en présence du prêtre et de la famille selon le désir du mourant.</p> <p>Le malade bénéficie de la confession et la sainte communion (par le pain et le vin) ainsi que du sacrement des malades (sainte onction).</p>
	protestante	<p>Texte fondateur : la Bible.</p> <p>Symboles : une croix nue ou une croix huguenote.</p>	<p>La mort n'est pas une fin mais une étape, celle d'une naissance, d'un passage vers la vie avec Dieu. La mort met un terme à la vie terrestre, c'est un passage vers la vie dans l'au-delà où le croyant rencontre Dieu en face à face. Résurrection signifie réunion du corps ressuscité et de l'âme. Il n'y a pas de purgatoire.</p>	<p>L'accompagnement spirituel du mourant se fait par l'aumônier ou le pasteur avec des lectures de prières et de la Bible. Il n'y a pas de cérémonie spécifique à la fin de vie.</p>
morale laïque	<p>Le laïque est un « penseur-libre » qui éclaire sa réflexion à la lumière de la Raison. Libre-Examinateur, (sa conscience est son seul juge), il refuse tout dogmatisme d'où qu'il vienne. Le laïque pose le sens de son existence dans son vécu (ici et maintenant), en évolution permanente. Sa position humaniste lui donne une force morale et l'amène à se situer personnellement sans référence à une autorité transcendante quelconque. Les valeurs essentielles de la laïcité philosophique sont la liberté de pensée, la justice, l'égalité, la solidarité et la tolérance dans un esprit d'universalité.</p> <p>Symbole : Le flambeau symbolise à la fois la lumière de la raison qui éclaire la pensée libre. Les silhouettes d'hommes et de femmes inscrits dans une chaîne d'universalité marquent l'importance réservée à la fraternité.</p>	<p>La mort est considérée comme la fin de l'existence. Pas de croyance en l'âme ni en l'au-delà.</p>	<p>Un accompagnement est possible par un conseiller laïque. Celui-ci apporte une aide à la mise en place de stratégies qui favorisent la réflexion personnelle, sans imposition d'aucune référence autre que la personne elle-même, ses besoins et ses désirs.</p> <p>Les laïques accordent beaucoup d'importance au droit de tout être humain de décider lui-même des conditions de la fin de sa vie. La dignité et le respect inconditionnel des conceptions philosophiques de chacun sont au cœur de la conception humaniste face à la mort.</p>	

RELIGIONS

LAÏCITÉ

		PRESENTATION DU DEFUNT	TOILETTE	FUNERAILLES
RELIGIONS	catholique	Le défunt repose sur le dos, les yeux fermés et les mains jointes. Les signes religieux (chapelet, petite croix...) sont éventuellement mis en valeur. Le cercueil est le plus souvent refermé (il arrive que le défunt reste visible le premier jour du décès).	La toilette funéraire peut être réalisée par la famille mais elle est le plus souvent confiée aux employés des pompes funèbres. Idéalement, le défunt repose avec son vêtement préféré.	La veillée funéraire a lieu au domicile ou au funérarium la veille des funérailles. Elle est animée par un officiant reconnu. Les funérailles ont lieu à l'église du lieu de résidence du défunt par un prêtre, un diacre ou un autre officiant reconnu en présence de la famille et des proches. Des prières pour le défunt et sa famille sont récitées. En fin de célébration, le rituel de l'A-Dieu permet à chacun, selon sa croyance, de rendre hommage au défunt (signe de croix, recueillement devant le cercueil, etc.). Avant l'ensevelissement, la tombe est bénie, des prières sont prononcées. L'incinération est permise.
	israélite	Aussitôt après le décès, un proche parent présent ferme les yeux et la bouche du défunt. Celui-ci est placé sur le dos, les bras et les mains alignés le long du corps. Les bijoux et les prothèses externes sont retirés. Le corps est recouvert entièrement d'un drap blanc (drap de lit). La dépouille est manipulée le moins possible. Les pansements sont laissés en place.	La toilette mortuaire est réalisée par le service des inhumations de la communauté juive ou, à défaut, par les proches. Le corps est aspergé de pintes d'eau et séché avec respect, par des femmes pour une femme, par des hommes pour un homme. Les défunts sont tous habillés du même vêtement de coton blanc puis sont enveloppés dans une toile blanche. La mise en bière se fait sans tarder. Le cercueil, simple, est en bois blanc.	Si possible, le défunt est veillé sans interruption jusqu'à son départ. Des bougies sont allumées autour de l'endroit où il repose. Certaines pratiques dictées par la religion ou la coutume sont moins systématiquement effectuées ou demandées : déposer le mort à même le sol, ouvrir une fenêtre dans la pièce où il se trouve. Les vêtements portés par les proches sont entaillés lors de la mise en bière afin de symboliser la déchirure et l'immensité de leur peine. L'incinération est interdite.
	islamique	Le défunt repose sur le dos, les bras placés le long du corps, les yeux et les lèvres fermés. Le défunt est orienté vers La Mecque. Croix, bijoux et accessoires sont ôtés. La totalité du corps est recouvert d'un tissu ou d'un simple drap de lit blanc (le visage peut être découvert en présence de la famille).	La toilette rituelle est très importante car elle est considérée comme un des droits du défunt. La famille trouve un imam et/ou toute personne musulmane compétente pour la faire (des femmes pour les soins d'une femme, des hommes s'occuperont du défunt). Cette toilette doit être exécutée, non seulement dans le respect le plus absolu du mort, mais encore avec précaution afin de n'occasionner aucune souffrance, ni blessure au corps du défunt. Si la salle est pourvue d'une évacuation d'eau, la tâche sera plus aisée.	Les funérailles sont réalisées dans le respect en faisant preuve d'une extrême pudeur à l'égard du défunt. Il est impératif de faciliter la procédure de rapatriement dans le pays du défunt car l'enterrement se fait très rapidement. L'ensevelissement se réalise sans cercueil. Le défunt devant être inhumé dans un espace réservé aux seuls musulmans, il existe en Belgique, quelques cimetières qui disposent de parcelles qui leur sont dédiées. La législation belge impose que le défunt soit placé dans un cercueil. Dans ce cas, il sera modeste. Certaines pratiques sont davantage dictées par la coutume que par la religion (croisement des mains sur la poitrine, parfumer les lieux, etc.). L'incinération est interdite.
	orthodoxe	Le défunt repose sur le dos, bras croisés sur la poitrine, yeux fermés. Un bandeau sur le front porte l'inscription « Saint Dieu, Saint fort, Saint immortel aie pitié de nous ». Dans la tradition slave, le texte d'une prière d'absolution est placée dans les mains du défunt.	Les laïcs peuvent recourir aux pompes funèbres pour la toilette funéraire. Le corps d'un prêtre ou d'un moine n'est pas lavé mais épongé d'huile pure par trois autres prêtres.	Un petit office est célébré lors de la mise en bière accompagné de prières. Le cercueil peut prendre place à l'église jusqu'aux funérailles et rester ouvert jusqu'à l'enterrement. Si la fermeture s'impose, il est important que le prêtre puisse bénir le défunt avant le verrouillage du cercueil. La Pannychide est le nom donné aux offices en mémoire des défunts. La « grande Pannychide » est l'office complet comportant des hymnes et des chants. La « petite Pannychide » est l'office simplifié. L'incinération ne fait pas partie de la tradition orthodoxe.
	protestante	La présentation du corps est laissée à l'appréciation de la famille ou des souhaits du défunt. En général, aucun objet de piété n'est exposé si ce n'est une simple croix ou une bible ouverte.	Aucune règle.	En général, il n'y a pas de veillée funéraire, sauf pour les protestants venant d'Afrique. Le jour des funérailles : un culte est organisé rassemblant la famille en deuil et tous ceux qui veulent s'y joindre, pour un temps de recueillement, prières et écoute des Ecritures. Famille et amis sont invités à s'exprimer, à dire un dernier au revoir, une marque d'affection au défunt. Il n'y a pas de prière pour le mort, pas de geste rituel. La cérémonie est essentiellement tournée vers les vivants. Elle peut être réalisée sans la présence du corps. L'incinération est permise.
LAÏCITÉ	morale laïque	La seule règle est celle de se conformer aux dernières volontés du défunt.	Aucune règle.	Témoins de l'hommage rendu par la Communauté laïque à la mémoire de l'un des siens, des conseillers laïques accompagnent les proches qui le désirent dans leur cheminement de deuil par une écoute et/ou par l'aide à la réalisation d'une cérémonie de funérailles permettant de concrétiser leurs pensées, leurs sentiments, leurs émotions et d'entamer le deuil notamment par l'évocation de la personnalité et les réalisations du défunt. L'incinération est permise.

3.2 Ce qui nous rapproche...

Le tableau précédent montre combien l'appartenance culturelle rend l'approche de la mort singulière. Néanmoins, des valeurs fondamentales nous rapprochent comme le relate le travail mené par les inspecteurs des cours de religion et de morale laïque⁹.

« Qu'il se réfère à une expérience religieuse, à la mémoire d'un peuple ou à la culture laïque, **l'être humain est toujours confronté aux mêmes questions fondamentales**. La naissance, la vie, la mort posent toujours les mêmes grandes questions métaphysiques. Les inégalités sociales, les dénis de démocratie, les crimes contre l'humanité imposent de nouvelles exigences de justice. L'essor des techniques, de la médecine, de la chirurgie, de la génétique posent de nouvelles questions sur le plan éthique.

Quelles que soient les valeurs que chacun de nous peut évoquer dans sa différence, nous tenons à affirmer quelques idéaux qui nous engagent dans une même action :

- ✔ la dynamique de la libération, y compris la libération de la pensée, là où se produisent des phénomènes de réduction, d'appauvrissement, d'oppression et de négation de l'humain ;
- ✔ la recherche infatigable de la paix, de la fraternité, de la justice, de l'amitié et de l'amour ;
- ✔ le développement de l'engagement démocratique par l'apprentissage du dialogue et de la tolérance dans l'estime des différences et le respect mutuel ;
- ✔ l'éducation à la citoyenneté par la reconnaissance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

⁹ Les cours de morale et de religion – Des lieux d'éducation <http://www.restode.cfwb.be/download/divers/morale&religion.pdf>

3. REPÈRES LÉGISLATIFS

Parler de la fin de vie et de la mort, c'est aussi envisager d'autres éventualités qu'un processus strictement naturel. Dans ce cadre, il est donc nécessaire de faire une place aux dispositions légales qui régissent ces domaines notamment en matière d'accompagnement palliatif et d'euthanasie. L'objectif ici n'est aucunement d'alimenter le débat que ces sujets ne manquent pas de susciter au sein de la société civile mais bien d'apporter un éclairage objectif et pertinent sur ces questions dans un but strictement pédagogique et instructif.

Familiariser l'élève aux dispositions légales de notre pays a pour ambition de l'amener à mieux appréhender les principes qui régissent la fin de vie dans notre pays, **sans rumeurs et sans déformations**. Comme tout citoyen, l'adolescent sera ainsi introduit aux droits de tout un chacun mis en situation de grande vulnérabilité. L'élève pourra prendre part au débat social que les questions relatives à l'euthanasie ne manquent pas de soulever, en toute connaissance de cause, et se forgera sa propre opinion de manière davantage éclairée.

1. LÉGISLATION BELGE EN MATIÈRE DE FIN DE VIE



Il existe trois lois¹⁰ en matière de fin de vie dans notre pays : la loi relative à la **dépénalisation de l'euthanasie** (étendue aux mineurs en 2014), la loi sur **les soins palliatifs** et la loi sur **les droits du patient**. Elles ont toutes les trois été votées en 2002, respectivement en mai, juin et août.

1.1. La loi relative à l'euthanasie et son extension aux mineurs non émancipés

Quel est le thème général de la loi ?

- ✔ La dépénalisation de l'euthanasie sous certaines conditions. Cette loi ne concerne pas les autres modalités d'accompagnement médicalisé en fin de vie.

¹⁰ Les 3 lois sont téléchargeables sur www.soinspalliatifs.be.

A quel(s) problème(s) de la société la loi répond-elle ?

- Des citoyens en situation d'extrême souffrance réclamaient le droit d'être aidés à mourir avec le recours de la médecine.
- Toute personne qui accédait à cette demande pouvait être condamnée par la justice pour assassinat.

Qui est concerné par la loi ?

- Tout citoyen susceptible de se retrouver dans les conditions médicales décrites par la loi.
- Le médecin : la loi ouvre un droit à la **demande d'euthanasie, pas à l'euthanasie** : le médecin n'est donc pas obligé de pratiquer l'euthanasie. C'est au patient qu'il revient de choisir un médecin qui accèdera à sa demande. Il existe d'autres possibilités d'accompagnement médicalisé en fin de vie.



Que dit la loi en synthèse ?

- La loi **définit** ce qu'est une euthanasie.



Art. 2.

« [...] il y a lieu d'entendre par euthanasie l'acte, pratiqué par un tiers, qui met intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci. »

28 mai 2002. Loi relative à l'euthanasie. M.B. 22.09.2002

- La loi précise les **conditions** dans lesquelles une euthanasie peut être pratiquée pour être considérée comme une « mort naturelle », et non pas comme une infraction.



Art. 3. §1er.

« [...] »

- le patient est majeur ou mineur émancipé, capable et conscient au moment de sa demande;
- la demande est formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée, et elle ne résulte pas d'une pression extérieure;
- le patient se trouve dans une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée et qui résulte d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable;

[...] »

28 mai 2002. Loi relative à l'euthanasie. M.B. 22.09.2002

- La loi détermine la **procédure** à suivre par le médecin s'il pratique une euthanasie : les « devoirs » du médecin.



Art. 3. §2.

« [...] »

- informer le patient de son état de santé et de son espérance de vie, se concerter avec le patient sur sa demande d'euthanasie et évoquer avec lui les possibilités thérapeutiques encore envisageables ainsi que les possibilités qu'offrent les soins palliatifs et leurs conséquences. Il doit arriver, avec le patient, à la conviction qu'il n'y a aucune autre solution raisonnable dans sa situation et que la demande du patient est entièrement volontaire;
- s'assurer de la persistance de la souffrance physique ou psychique du patient et de sa volonté réitérée. A cette fin, il mène avec le patient plusieurs entretiens, espacés d'un délai raisonnable au regard de l'évolution de l'état du patient;
- consulter un autre médecin quant au caractère grave et incurable de l'affection, en précisant les raisons de la consultation. Le médecin consulté prend connaissance du dossier médical, examine le patient et s'assure du caractère constant, insupportable et inapaisable de la souffrance physique ou psychique. Il rédige un rapport concernant ses constatations. Le médecin consulté doit être indépendant, tant à l'égard du patient qu'à l'égard du médecin traitant, et être compétent quant à la pathologie concernée. Le médecin traitant informe le patient concernant les résultats de cette consultation;
- s'il existe une équipe soignante en contact régulier avec le patient, s'entretenir de la demande du patient avec l'équipe ou des membres de celle-ci;
- si telle est la volonté du patient, s'entretenir de sa demande avec les proches que celui-ci désigne;
- s'assurer que le patient a eu l'occasion de s'entretenir de sa demande avec les personnes qu'il souhaitait rencontrer. »

28 mai 2002. Loi relative à l'euthanasie. M.B. 22.09.2002

Le saviez-vous ?

- La loi du 28 février 2014 modifie la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, en vue de l'étendre **aux mineurs**.



Voici, en synthèse, les conditions de cette modification de la loi :

- le patient est mineur, doté de sa capacité de discernement et est conscient au moment de sa demande,
- le décès est prévu à brève échéance,
- seule la souffrance physique insupportable et inapaisable est retenue,
- un pédopsychiatre ou un psychologue atteste par écrit la capacité de discernement du patient,
- la demande du mineur non émancipé et l'accord de ses représentants légaux sont formulés par écrit.

La loi ajoute la nécessité pour le médecin de proposer la possibilité d'un accompagnement psychologique aux personnes concernées.

Pour aller plus loin dans la connaissance de la loi de dépenalisation de l'euthanasie :

- Renier, Jeanne (2012). *Boîte à outils, Fin de vie, Euthanasie*, disponible auprès du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

1.2. La loi relative aux soins palliatifs

Quel est le thème général de la loi ?

- ☑ Les soins palliatifs, soins d'accompagnement en fin de vie.

A quel(s) problème(s) de la société la loi répond-elle ?

- ☑ Avec les progrès de la médecine, l'espérance de vie des citoyens s'est allongée. Le nombre de maladies incurables, dont la fréquence d'apparition est liée à l'âge, a aussi considérablement augmenté. Ces malades, pour lesquels la médecine n'a actuellement pas de réponse, nécessitaient une offre de soins spécialisés. L'Etat se devait d'assurer les moyens nécessaires (financiers et humains) aux soins palliatifs, qui accompagnent ces patients jusqu'au terme de leur vie.

Qui est concerné par la loi ?

- ☑ Les citoyens en situation de maladie incurable entraînant le décès à brève échéance.
- ☑ Leurs proches.
- ☑ L'Etat, à travers la sécurité sociale et les dispositifs d'offre de soins qu'il subsidie.

Que dit la loi en synthèse ?

- ☑ La loi **définit** les soins palliatifs.



Art. 2.

« [...] »
 « Par soins palliatifs, il y a lieu d'entendre : l'ensemble des soins apportés au patient atteint d'une maladie susceptible d'entraîner la mort une fois que cette maladie ne réagit plus aux thérapies curatives. Un ensemble multidisciplinaire de soins revêt une importance capitale pour assurer l'accompagnement de ces patients en fin de vie, et ce sur les plans physique, psychique, social et moral. Le but premier des soins palliatifs est d'offrir au malade et à ses proches la meilleure qualité de vie possible et une autonomie maximale. Les soins palliatifs tendent à garantir et à optimiser la qualité de vie pour le patient et pour sa famille, durant le temps qu'il lui reste à vivre. »

14 juin 2002. Loi relative aux soins palliatifs. M.B. 26.10.2002

- ☑ La loi garantit l'**égalité d'accès** aux soins palliatifs à tous les citoyens en situation de maladie incurable.



Art. 2.

« Les dispositifs d'offre de soins palliatifs et les critères de remboursement de ces soins par la sécurité sociale doivent garantir l'égalité d'accès aux soins palliatifs de tous les patients incurables, dans l'ensemble de l'offre de soins. [...] »

14 juin 2002. Loi relative aux soins palliatifs. M.B. 26.10.2002

1.3. La loi relative aux droits du patient

Quel est le thème général de la loi ?

- ☑ La loi définit les **droits du patient** et l'**obligation pour les professionnels** de la santé de les respecter.

A quel(s) problème(s) de la société la loi répond-elle ?

- ☑ La revendication du citoyen qui, en tant que patient, souffrait d'un certain paternalisme médical : les informations sur son état de santé et le(s) traitement(s) envisageable(s) n'étaient pas claires (jargon médical), des décisions étaient prises le concernant sans son consentement, il se heurtait à des résistances pour avoir accès à son dossier médical...

Qui est concerné par la loi ?

- ☑ Tous les citoyens envisagés comme patients.
- ☑ Tous les professionnels de la santé.

Que dit la loi en synthèse ?

- ☑ Les droits du patient portent sur 7 matières :
 1. Droit à des prestations médicales de qualité, sans discrimination
 2. Droit au libre choix du praticien professionnel
 3. Droit à l'information sur l'état de santé et sur le(s) traitement(s) envisageable(s)
 4. Droit au consentement éclairé
 5. Droits relatifs au dossier du patient
 6. Droit à la protection de la vie privée
 7. Droit de déposer plainte

EXEMPLE : Droit au consentement éclairé

- Le consentement préalable du patient est requis pour toute intervention et ce, sans que des pressions ne soient exercées sur lui. Le consentement est en principe verbal, mais le patient et le praticien professionnel ont le droit de demander que le consentement, le refus ou le retrait de consentement soient consignés par écrit et ajoutés au dossier du patient.
- Pour marquer son consentement, le patient doit disposer des informations nécessaires à cet effet (but de l'intervention, nature, durée, contre-indications, effets secondaires, risques, impact financier, etc.).
- Les informations doivent être fournies préalablement à toute intervention en temps opportun et dans un langage clair et adapté à la personnalité du patient, afin que celui-ci ait, entre autres, le temps nécessaire pour consulter un autre praticien professionnel (deuxième avis).
- Le patient a le droit de refuser ou de retirer son consentement, à tout moment.
- Dans certaines situations d'urgence, le praticien professionnel peut procéder à toute intervention nécessaire dans l'intérêt du patient et de sa santé ; il doit tenir compte de la volonté antérieurement exprimée par le patient ou par la personne qui le représente (directives anticipées).

22 août 2002. Loi relative aux droits du patient. M.B. 26.09.2002 Résumé de l'article 8

4. REPÈRES PÉDAGOGIQUES

I PARLER DE LA MORT À L'ÉCOLE

1.1. Une démarche préventive

En dehors de toute situation de crise, nous pouvons parler de la mort vue à la télévision, la mort lue dans les journaux : celle des soldats ou des civils en temps de guerre, celle causée par des catastrophes naturelles, par les accidents de la route, ou tout simplement... découlant de la vieillesse.

Certaines périodes de l'année sont particulièrement propices à l'introduction du sujet (Toussaint, anniversaires commémoratifs, etc.).

En classe, ce thème peut être abordé dans de nombreuses matières (en biologie, en histoire, en français, etc.). Par ailleurs, des projets d'école, comme une campagne autour de thèmes tels que le respect ou la multiculturalité, peuvent aussi être des portes d'entrée.

N'oublions pas que le concept de la mort à aborder à l'école est celui avant tout d'un questionnaire universel sur la Vie.



Il est important de rappeler qu'un des buts de l'enseignement secondaire est d'engager l'école et ses élèves dans la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus pacifique en travaillant les compétences liées à la citoyenneté démocratique¹¹, à savoir :

- développer une attitude critique d'interrogation et de recherche (poser, se poser des questions),
- se situer dans la société et la comprendre,
- prendre conscience de critères éthiques et de leur caractère relatif,
- apprendre le sens de la nuance, se méfier des attitudes manichéistes,
- dans une situation problème, envisager et croiser différents points de vue,
- traiter les informations avec un esprit critique,
- poser un jugement argumenté,
- entrer en relation avec les autres et construire une relation interpersonnelle efficace et harmonieuse,
- se décentrer pour comprendre et accepter l'autre dans sa différence,
- reconnaître l'importance de l'apport de chacun au sein du groupe.

D'un point de vue pédagogique, parler de la mort, de la fin de vie et du deuil permet de travailler ces compétences.

Comment s'y préparer ?

Avant de parler de la mort, il est fondamental de se poser la question : « Qu'est-ce que la mort évoque pour moi ? ». Être conscient de ses limites et en tenir compte est important.

Il est également nécessaire d'inventorier les connaissances et les compétences maîtrisées par les élèves. Il serait inadéquat d'entamer une réflexion profonde sur la mort avec une classe peu habituée aux échanges.

Parler de la mort c'est prendre un risque. En effet, vous risquez d'être déstabilisé(e) par des questions qui vont vous engager personnellement ou très théoriques (Combien y-a-t-il de morts par cancer du poumon en Belgique ?, Combien y-a-t-il eu d'euthanasies l'an dernier ?, etc.). Saisissez cette opportunité pour inviter vos élèves à chercher la réponse pour la prochaine leçon.

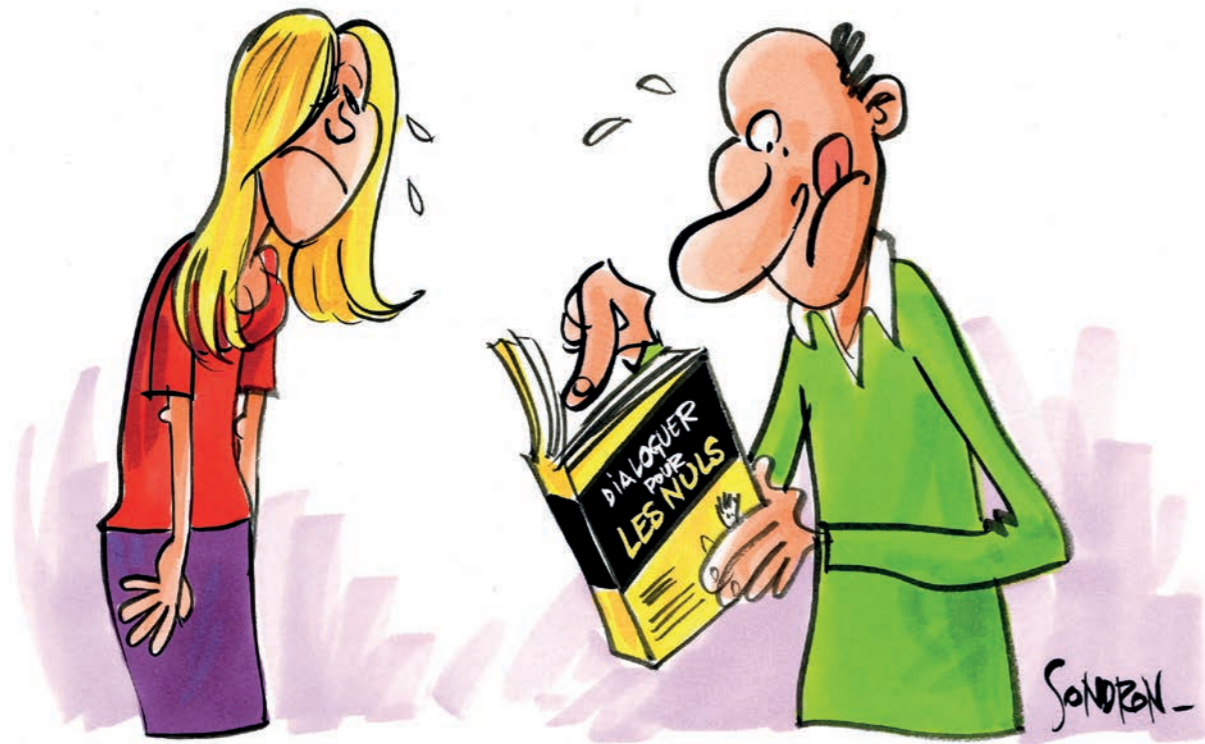
Enfin, parler de la mort avec les élèves, c'est accepter d'aborder un sujet pour lequel personne n'a toutes les « bonnes » réponses. C'est aussi accepter de lâcher un éventuel rôle de détenteur de savoir pour aller les rejoindre dans des questionnements qui sont aussi les nôtres.



« Souvent, les enfants et jeunes ados ont des questions techniques sur toutes sortes de termes en lien de près ou de loin avec la mort : mort clinique, euthanasie, soins palliatifs, suicide, génocide, acharnement thérapeutique, don d'organes, avortement, maladies, etc. Trop souvent les jeunes entendent ces termes sans recevoir ni oser demander les explications. Il m'a fallu me confronter à ces termes, voir quelle place j'y accordais et comment je le faisais. Pour permettre l'expression d'un maximum de pensées et/ou expressions de chaque personne, ma boîte à outils contient des photos, des dessins, des textes, des mots et des couleurs. Durant les animations, je considère de ma responsabilité d'être prête à partager, donner, recevoir, apprendre, informer si nécessaire, nourrir, être émue, irritée, déstabilisée... Je prends soin de mon outil principal : MOI. Je prévois temps, attention et méthodes pour l'objectif premier : LE RESPECT DES PARTICIPANT(E)S. J'essaie de ne jamais oublier que lorsqu'on parle de mort, on parle souvent d'amour... et que parfois la haine n'est pas loin ! »

Joëlle Mouvet, animatrice formatrice en éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Ce thème vous intéresse mais vous hésitez à l'aborder en classe ? En parler à vos collègues peut vous aider. Des associations sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter (liste des associations page 53).



1.2. L'écoute active

Durant les animations, les adolescents peuvent éprouver des difficultés à exprimer leurs sentiments ou émotions dans le cadre du groupe (crainte du jugement, des moqueries, etc.). Pour vous accompagner dans le dialogue autour de thèmes qui peuvent être difficiles à aborder, nous vous proposons quelques clés pour favoriser l'**écoute active**.

Faciliter la discussion

Il est important de placer le cadre et de rappeler les règles d'écoute avant de commencer afin de sécuriser chacun et chacune dans les interactions.

Concrètement, il est utile de présenter un plan de l'activité afin de permettre aux élèves de se préparer à la vivre et de préciser votre rôle d'animateur (inviter au dialogue grâce à des questions ouvertes, faciliter les échanges et le travail de groupe, être attentif à donner la parole à chacun sans obligation de la prendre, etc.).

Durant l'animation, il est intéressant de noter au tableau des mots clés, amenés par les élèves, pour stimuler la réflexion mais aussi pour associer les élèves dans une même composition. Il convient de réorienter la discussion autour du thème central si les réflexions s'en éloignent. Il est important d'autoriser les élèves à sortir de la classe si la situation les expose à une situation difficilement gérable (ex : parler du deuil si l'élève vit des moments difficiles en famille par rapport à la maladie, une fin de vie, etc.) et envisager d'y revenir plus tard avec lui.



Connaître les pièges de l'écoute et les désamorcer :

- Se mettre à l'écoute de l'autre, c'est avant tout éviter de parler de soi, c'est essayer de faire abstraction de sa propre histoire, de ses convictions, de ses idées, de son vécu ; c'est aussi être attentif aux attentes de l'autre, sachant que ses attentes ne sont pas nécessairement les nôtres.
- Ecouter ne signifie pas donner des conseils à l'autre, mais l'accompagner dans sa recherche de solution (« Qu'est-ce que tu pourrais faire ? »).
- Se mettre à l'écoute de l'autre, de sa réalité, implique de ne pas le juger.
- Eviter de parler des absents (sauf si on aborde un deuil).
- Eviter également de dédramatiser ou de généraliser, ce qui risque de banaliser le vécu de l'autre.



Ecouter l'autre et le rejoindre là où il est

Pour les élèves :

- On écoute l'autre avec respect et sans jugement. On parle en « je ». Ce que je vis est vrai pour moi mais pas forcément pour l'autre. On accepte l'autre dans ses différences et ses ressemblances.

Pour le professeur :

- **reformuler**, pour permettre une meilleure compréhension au groupe, en s'assurant que la reformulation convienne à l'interlocuteur ;
- **poser des questions pour clarifier la situation vécue** par la personne que j'écoute et lui montrer l'intérêt que je porte à ses paroles ;
- **poser des questions sur la signification de certains mots** est important, car la représentation que je me fais n'est pas forcément celle de l'autre ;
- **utiliser le reflet, le miroir**, c'est-à-dire répéter ce que l'élève dit afin de l'aider à réfléchir sur ses propres mots ;
- **synthétiser pour y voir plus clair** (pour les deux interlocuteurs ou pour le groupe) et vérifier si sa synthèse convient à l'autre ;
- **donner une place aux périodes de silence** car elles permettent à l'autre de s'écouter lui-même, de réfléchir, d'ajuster son discours ;
- **permettre au groupe de réagir** en étant attentif à ce que chacun s'exprime en « je » et que le jugement ne soit pas de la partie.



Exemple de questions pour vous guider :

Les questions sont conjuguées en « tu », vous pouvez aussi les présenter en « vous », au groupe.

Clarifier

Que veux-tu dire par... ?
Peux-tu donner un exemple concret ?

Comparer

Quelle est la différence entre... ?
Que se passerait-il si... ?
Le contraire est-il vrai aussi ?

Apprendre

Que sais-tu à propos de... ?
Qu'as-tu appris sur... ?

Exprimer son ressenti

Selon toi, ...
Comment te sens-tu quand... ?

Penser

Que penses-tu de... ?
Qu'est-ce qui fait que... ?
(Éviter le « Pourquoi... » qui peut culpabiliser)
A quoi penses-tu quand... ?
Si tu devais résumer...

Reformuler

Quand tu dis... tu veux dire que... ?
C'est un peu comme si...
C'est juste ?
(Toujours vérifier si l'autre est d'accord avec notre reformulation)

Vérifier

C'est bien ça que tu m'as dit ?

2 QUELLE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ?

2.1. Préambule

Le choix de l'activité pédagogique va dépendre du résultat souhaité. Plus l'activité pédagogique est impliquante, plus elle nécessite un temps de préparation et d'accompagnement.

Lors de la mise en place d'une activité pédagogique, il faut garder à l'esprit qu'un élève

peut être dans un processus de deuil dont vous n'aviez pas connaissance. Il est important de proposer un soutien à l'élève si le besoin s'en fait sentir, de lui donner la possibilité de ne pas participer à l'activité. Une activité pédagogique peut susciter des réactions émotionnelles imprévues (pleurs, silence, colère, etc.). Êtes-vous prêt(e) à les accueillir et à les gérer ?

2.2. Choix du support

L'enseignant est invité à opter pour le support avec lequel il se sent le mieux et qui semble le plus adapté aux compétences à développer.

L'écrit

Le texte n'est pas seulement un objet à étudier c'est aussi un objet dont on s'empare, dans lequel on s'implique et sur lequel on a le droit de dire quelque chose. (Mona Mpanzu)

La lecture est parfois considérée comme une activité passive alors que, au contraire, le lecteur est invité à effectuer des liens entre les données du texte et ses connaissances antérieures. Souvent, le support écrit n'est pas lu de manière linéaire et le lecteur « travaille » le texte, en change l'ordre, le relit en partie, soit parce qu'il cherche une information ponctuelle, soit parce qu'il veut voir ce qu'il y a sous le texte, ou encore parce qu'il veut le mémoriser. L'animateur a conscience de l'interaction qui existe entre le support et le lecteur et se doit de l'encourager.

Afin de permettre une telle lecture, appelée « lecture active », l'animateur choisit d'utiliser des supports écrits en adéquation avec le niveau des élèves, leurs centres d'intérêt et leurs préoccupations du moment.

Le support écrit a ses limites. Si l'on désire qu'il soit tout à fait en adéquation avec le public et exploité au maximum de ses possibilités, le temps consacré à la préparation est très important.



L'audiovisuel

Utiliser l'audiovisuel comme support d'enseignement est un enjeu, éduquer les élèves et leur apprendre à décoder le langage qui compose le message en est un autre. (Etienne Recamier)

Depuis que l'enseignement existe, les enseignants, les pédagogues ont exploité l'image. Du point de vue de la communication, l'audiovisuel est un « vecteur transportant des signifiants issus d'émetteurs vers les récepteurs que nous sommes ».

L'identification préalable de documents audiovisuels relatifs au sujet est la première partie du travail de préparation de l'enseignant. Ces supports peuvent être utilisés comme introduction, comme stimulant pour une discussion ou comme résumé.

L'audiovisuel complète la méthode choisie par l'enseignant et ne s'y substitue pas. Des recherches démontrent que plus il y a de sens stimulés plus d'informations seront mémorisées. Les supports audiovisuels sont un des moyens qui permettent de stimuler les sens du groupe-classe.

Les supports audiovisuels ont leurs limites. Ils ne doivent pas remplacer les documents que l'enseignant aurait omis de développer pendant la session. Le langage audiovisuel nécessite d'être analysé et décodé pour permettre aux élèves de devenir des citoyens actifs.



Le photolangage

Les images apportées par chacun s'entrecroisent, s'entrechoquent, se renforcent, se cumulent, au point de conforter le sujet dans sa perception ou de le décaler de sa vision initiale. (Claudine Vacheret)

Le photolangage est un outil composé de photographies thématiques servant de support facilitant l'expression. Il permet une liaison par la pensée entre le ressenti et la mise en mot. Il n'est pas demandé aux participants de faire un commentaire esthétique par rapport à une photo choisie mais bien de pouvoir partager une position personnelle.

Bien qu'il soit possible d'obtenir des séries de photographies toutes faites, c'est souvent l'animateur qui crée son outil de travail. Il est important de déterminer des critères de choix dépassant le caractère purement esthétique de l'image et en lien avec le thème abordé. Le choix des images peut aussi être axé sur la signification symbolique qu'elles expriment. Le plus souvent de 20 à 50 images composent le photolangage, toutes de dimension identique sur support rigide de préférence.

L'animateur étale au préalable toutes les photographies dans la classe. Ensuite, il énonce au groupe une **question précise**, choisie en fonction de l'objectif visé. Des **consignes spécifiques** sont dictées ou élaborées avec les participants permettant le travail de groupe et la participation de chacun à la réalisation de

la tâche spécifique commune (règles et valeurs communes). Les participants sont invités à choisir, en silence, l'image qui leur « parle le plus ». Quelques résistances peuvent s'exprimer, il est important de maintenir la consigne, de la répéter si nécessaire sans trop l'élaborer, de n'obliger personne à cette participation mais plutôt de la soutenir. Il est préférable que l'animateur choisisse aussi une photo afin de créer un climat coopératif. Généralement, l'échange se fait dans un premier temps en sous-groupes. Dans un second temps, un retour au grand groupe permet de classer les idées exprimées, d'amener des nuances, d'élaborer des questions, de greffer d'autres acquis à ce qui est dit.

Des adaptations sont possibles. L'animateur peut, par exemple, disposer un nombre de photographies plus restreint au tableau et demander aux élèves de s'exprimer par rapport à ce qu'ils voient, ce qu'ils ressentent. Le photolangage peut aussi donner lieu à un travail d'écriture permettant l'évaluation des acquis.

Le photolangage a ses limites. Pour être efficace, il doit intervenir dans un cadre sécurisant où l'expression de chacun est écoutée et respectée.

Le jeu

Le jeu est liberté et invention, fantaisie et discipline à la fois. (Johan Huizinga)

Pour aborder des thèmes sensibles, la pédagogie par le jeu est très aidante. Le jeu est perçu comme une activité récréative à laquelle on s'adonne par plaisir pour se changer les idées et surtout s'amuser. Le jeu crée très rapidement une atmosphère stimulante propice à la créativité et aux échanges. Le jeu opère dans un cadre à la fois fermé et ouvert : fermé par ses règles, son sujet, son support ; ouvert par la place qu'il laisse à l'invention et à la liberté.

Il existe deux types de jeux :

- ☑ **les jeux de société** (jeux de cartes, de plateaux...) facilement transposables en jeux coopératifs ;
- ☑ **les jeux dramatiques** (jeux de rôles, simulations) qui font appel à des compétences d'animation plus complexes et nécessitent souvent une préparation et un accompagnement post-séance important. Ils sont déconseillés pour des séances d'intervention brèves.



Parmi les jeux de société, les **jeux de cartes** offrent le plus de possibilités d'actions : ils contiennent des mots, des phrases ou des images et peuvent aborder toutes les matières même les plus théoriques.

Le jeu travaille plusieurs compétences (langage, réflexion, actions) et développe l'intelligence, l'observation, l'esprit critique, la construction d'éléments de logique pour résoudre des situations problèmes, etc.

La pédagogie par le jeu a ses limites. Pour qu'elle soit efficace, elle doit intervenir à un moment précis de l'apprentissage. Le jeu ne remplace pas la théorisation, ni l'évaluation individuelle ; il s'utilise avant tout comme outil d'approfondissement voire de révision.



3 FICHES PÉDAGOGIQUES

Pour vous aider à aborder la thématique de la fin de vie, vous trouverez ci-après quelques activités ludiques facilement intégrables dans le cadre d'une leçon. Il est possible de les adapter en fonction du contexte en :

- ☑ **travaux plus longs** s'inscrivant dans un thème associé au programme (réalisation et interprétation d'une expérience en travaux pratiques, préparation de stage, etc.).
- ☑ **travaux d'élèves ou de groupes d'élèves** impliqués dans des projets de grande envergure (exposition, retraite, collaboration avec le monde associatif, etc.).

Ces **activités** ont des objectifs généraux qui leur sont propres mais toutes visent le **développement des compétences transversales**.

Nous avons choisi de proposer des fiches qui utilisent des supports méthodologiques variés

(l'écrit, l'audiovisuel, le photolangage, le jeu) qui permettront à l'enseignant de susciter la parole et la réflexion des élèves, pour qu'ils produisent eux-mêmes la matière à penser. Comme nous l'avons dit plus haut, il n'y a pas de savoir clé-sur-porte à transmettre au sujet de la mort ! Le rôle de l'enseignant sera attendu à un autre endroit, celui d'être garant du cadre de l'animation et d'être facilitateur des processus d'apprentissage.

Chaque enseignant accommodera les fiches proposées à ses besoins, à sa créativité, au contexte de la classe (en situation de crise ou en dehors) et à la dynamique du groupe des élèves. Des thèmes comme la vieillesse, l'entrée en maison de repos et les représentations du corps sont des portes d'entrée pour aborder le sujet de la mort avec délicatesse.

D'autres activités sont disponibles sur www.soinspalliatifs.be. N'hésitez pas à les consulter.

VIEILLIR AVEC TOI FLORENT PAGNY



F1



Sujet de la leçon

La vieillesse et son impact sur les relations.

Durée de la leçon

2 x 50 minutes.

Texte original

Il y en a qui donneraient tout pour
changer d'époque
Pour gagner le cœur d'une autre ou
éviter les chocs
Y'en a certains qui veulent tout
Le dessus et les dessous
Ils y'en a qui n' veulent jamais
Dormir au même endroit
Qui rêvent de sauver le monde ou
d'inventer des lois
Pour des hommes et des idées
Pour des femmes et des années
On rêve tous d'attraper une étoile

Moi je veux vieillir avec toi
C'est mon plus beau rêve ici-bas
Oui Je veux vieillir contre toi
C'est mon plus grand rêve ici-bas

Il y en a qui rêveraient de
faire le tour du globe
De parler dans l'hémicycle ou de
porter la robe
Y'en a certains qui n' veulent rien
D'autres qu'un joli matin
On a tous un rêve qui nous porte

Oui je veux vieillir avec toi
Comme un grand arbre aux mille bras
Oui je veux vieillir avec toi
Je te porterai loin là-bas
Oui je veux vieillir contre toi
Là où la vie n'en finit pas

Complète les mots manquants

Il y en a qui donneraient tout pour
_____ ou
éviter les chocs
Y'en a certains qui veulent tout
Le dessus et les dessous
Ils y'en a qui n' veulent jamais
_____ au même endroit
Qui rêvent de _____ ou

Pour des hommes et des idées
Pour des femmes et des années
On rêve tous d'attraper _____

Moi je veux _____ avec toi
C'est mon plus beau rêve ici-bas
Oui Je veux vieillir _____
C'est mon plus grand rêve ici-bas

Il y en a qui rêveraient de

De parler dans l'hémicycle ou de
porter la robe
Y'en a certains qui _____
D'autres _____
On a tous _____ qui nous porte

Oui je veux _____ avec toi
Comme _____
Oui je veux vieillir avec toi
Je _____ loin là-bas
Oui je veux vieillir contre toi
Là où la vie n'en finit pas



Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Développer la créativité au travers de l'écriture.
- Analyser les éléments de la situation proposée.
- Elaborer des significations.
- S'exprimer en public.
- Dialoguer, écouter.

Supports pédagogiques

Chanson – mots manquants.

Déroulement de l'activité

Présentation de l'auteur et de la chanson.

Distribution et lecture du texte « mots manquants ».

Les élèves sont invités par groupe de 4 à chercher les mots manquants.

Debriefing.

Distribution du texte original et/ou écoute de la chanson.

Comparatif des élèves entre leur création et celle de l'auteur.

Debriefing final.

Utilisation du tableau

Le tableau peut être utilisé tout au long du debriefing pour inscrire des mots clés exprimés par les élèves. Ces mots pourront ensuite être exploités par le professeur.

Notes des élèves

Chanson à compléter et chanson originale.

Tout document écrit est le bienvenu.

Activités de fixation, d'enrichissement

Débat autour de la représentation qu'ont les élèves du vieillissement et de son impact sur les relations.

Expression écrite.

Evaluation formative

Par groupe, imaginer et produire une affiche sur base de collage en lien avec la chanson travaillée.

Evaluation certificative

Par groupe ou individuellement, sur base du texte « Vieillir avec toi » et en tenant compte des facteurs qui déterminent l'écriture, imaginer une histoire fictive qui aurait pu inspirer le compositeur de cette chanson.

Adaptations possibles

- ☑ Le professeur ajoute une difficulté supplémentaire, celle de créer une autre chanson sur la musique de l'originale sur un autre thème (vieillesse, séparation, etc.).
- ☑ La chanson peut être utilisée comme introduction aux matières relatives aux soins aux personnes (entrée en maison de repos, accompagnement des personnes âgées, etc.), la perte d'un être cher, etc.

LES SIX ÉTOILES DE LA QUALITÉ



F2

Sujet de la leçon

L'accueil et l'accompagnement des résidents en maison de repos.
La législation en maison de repos et particulièrement la charte qualité.
L'accompagnement de la personne âgée.
Les représentations.

Durée de la leçon

2x 50 minutes en continu pour la présentation du film (séquences 1 et 2).
2 x 50 minutes pour un travail de groupe (séquence 3).

Prérequis

Pas de prérequis.

Supports pédagogiques

DVD et manuel d'utilisation « Les six étoiles vers la qualité » disponibles auprès des plates-formes de soins palliatifs.

Bande annonce téléchargeable sur www.soinspalliatifs.be.

Déroulement de l'activité

Introduction du sujet : l'entrée en maison de repos, l'espérance de vie et la pyramide d'âges en Belgique.

SÉQUENCE 1 : ANALYSE DU TITRE - DURÉE 10 MINUTES

En binômes, les étudiants tentent de répondre aux questions suivantes :

- Qui est le réalisateur ?
- Quel est le titre du film ?
- Pourquoi ce titre ? (Que pourrait-on en déduire ?)

Explication sur le rôle des plates-formes de soins palliatifs.

SÉQUENCE 2 : PROJECTION DU FILM (35 MINUTES) ET ANALYSE - DURÉE TOTALE : 90 MINUTES

Débat autour de ce qui vient d'être vu :

- Qui sont les personnages ?
- Quels sont les rôles joués ?
- Que raconte l'histoire ?
- Combien de séquences a-t-on pu voir ? (les six étoiles) ?
- Pourquoi utilise-t-on le noir et blanc pour introduire chaque séquence ?
- Quel élément vous a le plus touché ?
- Connaissez-vous quelqu'un qui vit en maison de repos ?

Lecture de la charte qualité.

SÉQUENCE 3 : SÉANCE CRÉATIVE - DURÉE 60 MINUTES

Constituer des groupes en vue de travailler les six étoiles. Chaque groupe prend en charge une réflexion par rapport à une étoile. Une question est posée : « Trouvez un exemple pour améliorer la qualité de votre étoile ». Chaque groupe partage ensuite avec la classe le fruit de ses recherches.

F1



Objectifs généraux

- Lister les différentes séquences d'un film et les ordonner.
- Résumer un film.
- Mémoriser les thèmes décrits (cfr 6 étoiles).
- Interpréter ces éléments.
- Argumenter l'exemple choisi.

Utilisation du tableau

Le tableau peut être utilisé tout au long du jeu pour inscrire les éléments importants relevés par les élèves (cfr les six étoiles).

Notes des élèves

Distribution de la charte qualité.

Distribution du folder « soins palliatifs » édité par les plates-formes de soins palliatifs (disponible auprès des plates-formes ou téléchargeable sur le site www.soinspalliatifs.be).

Activités de fixation, d'enrichissement

Débat.

Expression écrite de l'exemple étranger sélectionné par le groupe.

Evaluation formative

Evaluation de la connaissance de la charte qualité (contexte, points essentiels).

Evaluation certificative

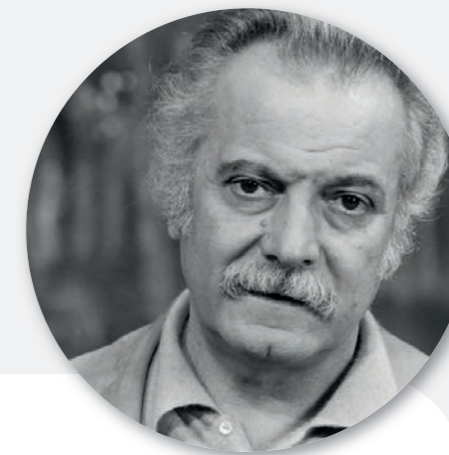
Evaluation de la connaissance de la charte qualité (contexte, points essentiels).

Adaptations possibles

- ✓ Le professeur est libre de sélectionner une ou plusieurs séquences.
- ✓ Au départ de l'outil, une approche législative plus en profondeur est possible ainsi qu'une approche plus sociale voire psychologique sur l'accompagnement du résident en maison de repos (au départ des projections noir et blanc) qui se fait avant son entrée.

LES FUNERAILLES D'ANTAN

GEORGES BRASSENS



F3



Sujet de la leçon

Représentation des funérailles dans nos sociétés occidentales et ailleurs.

La fonction des rituels.

Durée de la leçon

1 x 50 minutes.

Jadis, les parents des morts vous mettaient dans le bain
 De bonne grâce ils en f'saient profiter les copains
 « Y a un mort à la maison, si le cœur vous en dit
 Venez l'pleurer avec nous sur le coup de midi... »
 Mais les vivants aujourd'hui n'sont plus si généreux
 Quand ils possèdent un mort ils le gardent pour eux
 C'est la raison pour laquell', depuis quelques années
 Des tas d'enterrements vous passent sous le nez

Mais où sont les funérail's d'antan ?
 Les petits corbillards, corbillards, corbillards, corbillards
 De nos grands -pères
 Qui suivaient la route en cahotant
 Les petits macchabées, macchabées, macchabées, macchabées
 Ronds et prospères
 Quand les héritiers étaient contents
 Au fossoyeur, au croqu'-mort, au curé, aux chevaux même

Ils payaient un verre
 Elles sont révolues
 Elles ont fait leur temps
 Les belles pom, pom, pom, pom, pom, pompes funèbres
 On ne les r'verra plus
 Et c'est bien attristant
 Les belles pompes funèbres de nos vingt ans

Plutôt qu'd'avoir des obsèqu's manquant de fioritur's
 J'aim'rais mieux, tout compte fait, m'passer de sépultur'
 J'aim'rais mieux mourir dans l'eau, dans le feu,
 n'importe où
 Et même, à la grand' rigueur, ne pas mourir du tout
 O, que renaisse le temps des morts bouffis d'orgueil
 L'époque des m'as-tu-vu-dans- mon-joli- cercueil
 Où, quitte à tout dépenser jusqu'au dernier écu
 Les gens avaient à cœur d'mourir plus haut qu'leur cul
 Les gens avaient à cœur d'mourir plus haut qu'leur cul

Maintenant, les corbillards à tombeau grand ouvert
 Emportent les trépassés jusqu'au diable vauvert
 Les malheureux n'ont mêm' plus le plaisir enfantin
 D'voir leurs héritiers marron marcher dans le crottin
 L'autre semain' des salauds, à cent quarante à l'heur'
 Vers un cimetière minable emportaient un des leurs
 Quand, sur un arbre en bois dur, ils se sont aplatis
 On s'aperçut qu'le mort avait fait des petits



Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Analyser des paroles de la chanson.
- Restituer son ressenti par écrit et oralement lors de la discussion.
- Choisir l'exemple étranger le plus adéquat.
- Argumenter l'exemple choisi.
- S'exprimer en public.

Supports pédagogiques

Chanson et texte imprimé.

Repères culturels.

Texte « Rituels funéraires au siècle passé » (annexe 1)

Vidéos et supports trouvés par les élèves.

Déroulement de l'activité

Présentation de l'auteur.

Les élèves écoutent une première fois la chanson.

L'enseignant distribue le texte.

Les élèves réécoutent la chanson avec le texte.

Par petits groupes, les élèves tentent de répondre aux questions suivantes :

- La chanson parle du temps jadis. Avez-vous une idée de quand c'était ?
- De quoi parle la chanson ?
- Qu'est-ce qui était différent d'aujourd'hui ?
- Qu'est-ce qui a disparu et qui vous semblerait important de réintroduire aujourd'hui ?

Mise en commun et débat.

Utilisation du tableau

Mise en évidence du vocabulaire nouveau.

Plan de l'analyse de la chanson : point de vue texte et structure.

Notes des élèves

La théorie sur la structure d'une chanson.

Le vocabulaire nouveau dans la chanson.

Les paroles de la chanson.

Document d'information sur la thématique choisie.

Activités de fixation, d'enrichissement

Poursuivre le débat en élargissant la discussion sur d'autres thèmes comme par exemple le soutien offert aux proches du défunt.

Evaluation formative

Solliciter l'expression de la classe face à d'autres textes de chanson. Analyse en groupe de la façon dont les textes qui expriment un ressenti sont construits.

Evaluation certificative

Les élèves sont amenés à rédiger un texte.

Evaluation portant sur l'écrit (structure des phrases, syntaxe, grammaire et orthographe).

Adaptations possibles

- ☑ Suite à l'analyse de la chanson, un travail de groupe peut être demandé aux élèves. Par groupe de 4, une recherche et une présentation des funérailles à travers le monde peut être demandée (vidéo youtube, articles écrits, etc.). Le document « Petit tour du monde des joyeuses pratiques funéraires » peut vous être utile (annexe 2).
- ☑ Le thème des funérailles peut être élargi au thème de la représentation de la mort à travers le monde.

LA REPRÉSENTATION AUTOUR DU CORPS PHOTOLANGAGE



F4



Sujet de la leçon

Les représentations du corps au cours du cycle de la vie (naître, grandir, vieillir, mourir).

Durée de la leçon

2 x 50 minutes.

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Décrire de manière précise les éléments qui ont motivé le choix de l'image.
- Interpréter le message véhiculé par l'image selon ses propres représentations.
- Argumenter ses prises de positions par rapport à la carte choisie.
- Se confronter à d'autres représentations que les siennes.

Supports pédagogiques

Photolangage Culture et Santé : « Questionner les représentations autour du corps ».

Kit disponible et de libre exploitation : « Le corps, c'est aussi... » Culture et Santé, Belgique, 2011.

Déroulement de l'activité

Disposer les photos sur une table.

Placer les élèves en cercle.

Énoncer les consignes du photolangage.

Inviter les élèves à choisir en silence une image qui illustre le mieux : « Naître, grandir, vieillir, mourir... et notre corps dans tout cela ? ».

Chaque élève présente au groupe son image et argumente son choix : « J'ai choisi cette image parce que... ».

Activités de fixation, d'enrichissement

L'animateur réalise un tableau à quatre colonnes reprenant les quatre étapes du cycle de la vie (naître, grandir, vieillir, mourir) et y note au fur et à mesure les éléments énoncés par les élèves. Ensuite, il invite les élèves à mettre en lien les éléments relevés au tableau avec les représentations du corps véhiculées par la société.

Notes des élèves

Pas de notes.

Evaluation formative

Solliciter l'expression de la classe face à un éventuel manque d'images : « Selon vous, manque-t-il des images ? Si oui, lesquelles ? ». Inviter les élèves à argumenter leurs dires.

Evaluation certificative

Par élève, effectuer une recherche d'image sur les thématiques abordées lors de l'échange en groupe et qui manquaient au photolangage en partant de la question « Quel(s) thème(s) supplémentaire(s) aborderais-tu par rapport à ta représentation du corps et pourquoi ? ». Argumenter par écrit les nouvelles images.

Choisir des images et élaborer de nouvelles représentations du corps différentes de celles proposées.

F3



Analyse du travail du groupe (15 min)

- Comment le travail a-t-il été perçu par les élèves ?
- Que retiennent-ils de cette activité ?
- Retour envisageable sur les images non-choisies.

Adaptations possibles.

- ☑ Si le groupe d'élèves est important, le travail peut se faire en sous-groupes. Des rapporteurs exposeront ensuite à la classe le fruit des réflexions de leur sous-groupe.
- ☑ Inviter les élèves à rechercher des références cinématographiques, littéraires, musicales... en lien avec les représentations du corps énoncées au tableau (travail individuel ou groupal). Ce travail peut également se faire sur les représentations non apparues sur les images choisies mais néanmoins relevées par les participants.

LA VIEILLESSE

PHOTOLANGAGE



F5



Sujet de la leçon

La vieillesse.

Durée de la leçon

2 x 50 minutes.

Prérequis

Aucun

Objectifs généraux

- Enumérer les règles du photolangage.
- Lister les éléments facilitateurs d'une écoute de qualité nécessaire au travail proposé.
- Argumenter le choix d'une image
- Synthétiser l'ensemble des réflexions du groupe de travail.

Supports pédagogiques

Le support de cartes du jeu Dixit.

Déroulement de l'activité

Les cartes sont présentées sur une table un peu en retrait.

Des sous-groupes de 4 à 6 participants sont formés. Un rapporteur est désigné dans chaque sous-groupe.

Chaque participant est amené à choisir une carte représentant pour lui la notion de vieillissement.

L'animateur peut les inviter sur base de la suggestion suivante : « Quel est l'image qui, pour vous répond à la question suivante : Qu'est-ce qu'être vieux ? ».

Chaque participant justifie et argumente son choix dans le sous-groupe en respectant un temps de parole pour chacun.

Le rapporteur du groupe énonce les éléments cités et présente les photos choisies.

L'animateur note les thématiques clés au tableau.

Chaque groupe peut revenir sur la dynamique du groupe, les éléments facilitant l'écoute d'avis différents, les éléments facilitant leurs expressions.

- Comment le travail a-t-il été perçu par les élèves ?
- Que retiennent-ils de cette activité en termes d'expérience de groupe ?

Evaluation formative

• Portant sur le contenu

Par groupe, établir une synthèse visuelle avec tout le vocabulaire employé par les élèves : affiche, portrait, dessin, article de journaux...au sujet de la thématique de la vieillesse. Confronter cette présentation à la définition du dictionnaire.

Amener des éléments concernant l'évolution de cette notion au fil des siècles.

• Portant sur l'expérience groupale

Par groupe, établir une liste des éléments facilitant l'écoute et le travail de groupe.

Evaluation certificative

Synthétiser par écrit les idées du travail élaboré en groupe ou conter une histoire d'une personne âgée d'aujourd'hui avec des consignes d'écriture précise énoncée par le professeur.

F4

**Adaptations possibles.**

- ☑ Différentes thématiques peuvent être abordées : les relations avec les autres, la mort, l'accompagnement, le deuil, la maladie, le souvenir, etc.
- ☑ Le jeu Dixit peut être exploité facilement sans les règles. Les cartes à jouer peuvent servir de matériel pour l'organisation d'un photolangage.
- ☑ En vue d'une progression ou d'une évolution des activités, des extensions de cartes sont disponibles à la vente et permettent d'enrichir et de diversifier le jeu de cartes.

Chambre
229

F6

LA CHAMBRE 229

JEU DE CARTES

**Sujet de la leçon**

Législation relative à la fin de vie : dons d'organes, soins palliatifs, euthanasie, droits du patient.

Durée de la leçon2 x 50 minutes en continu pour l'animation.
1 x 50 minutes pour la théorisation.**Prérequis**

Pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Connaître les lois régissant la fin de vie.
- Lister les éléments importants dans les lois, interpréter ces éléments, donner des exemples.
- Comparer les lois et trouver des liens.
- Synthétiser les lois.
- Construire un jugement.

Supports pédagogiques

Jeu de cartes « chambre 229 ».
Manuel de l'animateur et manuel du participant empruntables auprès des plates-formes de soins palliatifs et téléchargeables sur www.soinspalliatifs.be.
Un dé à six faces dont deux portent un autocollant indiquant qu'il s'agit de faces « joker ».

Déroulement de l'activité

A l'aide d'un dé, les joueurs désignent la loi qui va être abordée. Le joker leur donnant la liberté de choix.

Utilisation du tableau

Le tableau peut être utilisé tout au long du jeu pour inscrire les notions à théoriser.

Notes des élèves

Manuel théorique téléchargeable sur www.soinspalliatifs.be.
Notes d'information (articles, lois complètes, etc.).

Activités de fixation, d'enrichissement

Débat.
Expression écrite du ressenti de l'élève.

Cette activité est l'occasion de rappeler aux jeunes que :

- ☑ La loi s'applique **à tous** et définit des comportements auxquels les citoyens doivent se conformer ; elle doit être respectée sous peine de sanction.
- ☑ Une loi n'est **jamais complète** ! Elle pose les règles générales à suivre afin de tenter de répondre à un problème de société souvent complexe et qui parfois, comme dans le cas des questions de bioéthique, divise l'opinion publique.
- ☑ Une loi n'est **pas immuable** ! Elle est le fruit d'une société à un moment précis de son histoire. Elle est « conjoncturelle » et peut être modifiée selon le processus démocratique.

F5

**Evaluation formative**

Par groupe, les élèves établissent un résumé du contenu des lois relatives à la fin de vie.

Evaluation certificative

Lois concernant la fin de vie.

Adaptations possibles

- ☑ Le jeu « Chambre 229 » peut être utilisé comme outil de révision. Dès lors, la théorie de la législation de la fin de vie devra faire l'objet d'une leçon préalable.
- ☑ Le jeu « Chambre 229 » peut être utilisé comme outil de mise en commun. Préalablement, les élèves sont invités à effectuer eux-mêmes une recherche théorique sur la législation.
- ☑ Le choix des familles et des questions peut être adapté en fonction des objectifs fixés par le professeur (ajout des familles « valeurs » et « culture »).

L'HISTOIRE D'IRÈNE BOULANGER



F7

**Sujet de la leçon**

Législation relative aux soins palliatifs, aux droits du patient et à l'euthanasie.

Durée de la leçon

Séquence 1 : 2 x 50 minutes

Séquence 2 : 1 x 50 minutes

Carte d'identité

Irène Boulanger a 90 ans. Elle vit seule chez elle. Elle est aidée 2 heures par semaine par une aide familiale qui vient faire son ménage. Elle est veuve. Elle a trois enfants : René, Marguerite et Violette.

Antécédents médicaux

Irène Boulanger a du diabète, de l'hypertension et de l'arythmie¹².

- I. **Irène tombe dans sa cuisine. Son voisin, qui a l'habitude de passer tous les jours boire un café, la trouve inanimée. Il appelle une ambulance et prévient son fils René. Après examens aux urgences, le diagnostic tombe : Irène souffre d'une fracture de la hanche droite avec un cancer pulmonaire méconnu jusqu'alors.**
 - A votre avis, Irène Boulanger est-elle en phase palliative ?
 - De quels avantages légaux peut bénéficier le patient palliatif et sa famille ?
- II. **Les avis de l'équipe soignante divergent : le médecin pense qu'il faut annoncer le diagnostic à Irène, les infirmiers pensent qu'il faut la préserver vu son âge. Irène est consciente. Finalement, le médecin annonce le diagnostic à la famille. Elle est sous le choc. René, le fils d'Irène, ne veut pas qu'on annonce à sa mère le diagnostic, ses sœurs sont d'avis de le faire.**
 - Selon la loi sur les droits du patient, à qui le médecin doit-il annoncer le diagnostic ?
- III. **Où va aller Irène ?**
 - a. René propose de la reprendre chez lui.
 - b. Marguerite veut qu'on la renvoie chez elle car elle sait que sa mère adore sa maison.
 - c. Violette a peur qu'Irène ne soit pas bien soignée et souhaite qu'elle reste à l'hôpital.
 - d. **Les soignants proposent à la famille qu'Irène entre en MRS.**
 - A l'hôpital, qui peut aider le patient et la famille à poser des choix ?

F6

46

47



IV. René a repris Irène chez lui. Pour l'aider au maintien à domicile, il a fait appel à l'équipe de soutien. Après deux mois, Irène est tombée dans une phase de dépression. Elle a des escarres. Malgré le soutien de l'équipe de première ligne et des adaptations dans le traitement, Irène reste dans l'inconfort et la famille ne sait plus comment gérer la situation ; René n'en peut plus, il est épuisé.

- Que peut-on proposer à René ?

V. Irène a conscience des difficultés rencontrées par la famille et ne veut pas être une charge pour ses enfants. Elle demande à entrer en maison de repos. Les enfants ont trouvé une maison à proximité et lui rendent visite très souvent. Progressivement, Irène s'adapte à son nouveau lieu de vie. La naissance d'un petit enfant lui a redonné le moral. Irène ne veut plus aller à l'hôpital et demande à s'éteindre sereinement dans la maison de repos.

- Que peut-on proposer aux résidents pour qu'ils soient certains de ne plus être transférés à l'hôpital ?

VI. L'état d'Irène dégénère. Elle devient de plus en plus confuse et dépendante. Elle est nauséuse, douloureuse au moindre mouvement et agressive. Elle alterne les phases d'envie de mourir et de vivre. Irène répète inlassablement : « Laissez-moi partir... ».

- Que veut dire Irène par « Laissez-moi partir... » ?
- Quelles réponses possibles peut-on apporter à sa demande ?

I. Matière abordée : législation sur les soins palliatifs

- Définition du patient palliatif au regard de la loi de 2002.
- Reconnaissance du patient palliatif par le médecin.
- Avantages dont peut bénéficier le patient palliatif à domicile et en maison de repos (voir folder).

II. Matière abordée : législation sur les droits du patient

- Droit à l'information (art.7)
- Droit au consentement, au refus, à l'interruption des soins (art. 8).
- Consultation du dossier médical.
- Personne de confiance et mandataire.
- Dans quelle condition le médecin peut-il à titre exceptionnel ne pas annoncer le diagnostic à un patient ?

III. Matière abordée : les équipes mobiles intra-hospitalières

- Composition des équipes intra-hospitalières.
- Rôles des équipes intra-hospitalières.
- Qui peut appeler ces équipes ?
- Qu'est-ce qu'une équipe de première et de deuxième ligne ?
- Abord possible sur les unités de soins palliatifs.

IV. Matière abordée : le réseau des soins palliatifs

- Services de soins à domicile (gardes malades, aides familiales, ...).
- Plates-formes de soins palliatifs (soutien psychologique, volontariat, ...).
- Equipe de seconde ligne de soins palliatifs à domicile (composition, rôles).

V. Matière abordée : la législation sur les déclarations de volontés anticipées

- Déclaration de volontés en termes de traitement (droit du patient).
- Autres déclarations anticipées (demande anticipée d'euthanasie, dons d'organes, don de son corps à la science, volontés en termes de funérailles).

VI. Matière abordée : la législation relative à la dépénalisation de l'euthanasie

- Euthanasie (voir folder).
- Décodage de la demande du patient.
- Autres choix en fin de vie (sédation, voir folder).



Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Comprendre des questions.
- Connaître les différentes lois en matière de fin de vie.
- Formuler un point de vue argumenté
- Comparer les définitions de soins palliatifs, les critiquer et les évaluer.
- Dialoguer, s'exprimer, écouter.

Supports pédagogiques

Revue *SoinsPalliatifs.be* n°0 et folders *L'euthanasie* et *Aides financières* téléchargeables sur www.soinspalliatifs.be.

Déroulement de l'activité

SÉQUENCE 1 :

Lecture de la vignette clinique.

Arrêt sur chaque question permettant de faire le lien avec la législation s'y afférant.

Donner un document reprenant la législation.

SÉQUENCE 2 :

Classer au tableau les différentes lois vues.

Echanges.

Rappel des points retenus par la séquence 1 (théorisation) + lecture des définitions relatives aux soins palliatifs (OMS – Loi Belge – Inami).

Utilisation du tableau

Le tableau est un support utilisé tout au long des deux séquences, il permet de noter les informations essentielles relatives aux différentes lois.

Notes des élèves

Une invitation à visiter le portail www.soinspalliatifs.be est souhaitée.

Folders (euthanasie, soins palliatifs, sédation, volontés anticipées) téléchargeables sur www.soinspalliatifs.be.

Tout autre support écrit est le bienvenu.

Activités de fixation, d'enrichissement

Séquence 2 introduite par un débat relatif aux points législatifs retenus par les élèves (pont avec la première séquence).

Evaluation formative

Lecture de documents entre les deux séquences, retour en classe.

Evaluation certificative

Evaluation de la connaissance de la législation.

Adaptations possibles

- ☑ Le professeur est libre de sélectionner une ou deux séquences.
- ☑ La réponse aux questions proposées par la vignette clinique peut faire l'objet d'un travail de groupe écrit.
- ☑ Un exposé oral en petits groupes peut également être prévu, le contenu faisant référence à une ou plusieurs notions énoncées dans la vignette clinique.

A BIBLIOGRAPHIE

Généralités

- <http://soinspalliatifs.be>
- <http://agora.qc.ca/thematiques/mort/dossiers/>
- <http://lamortfaitpartiedelavie.com/>
- <http://www.soin-palliatif.org/>
- <http://www.traumaweb.org/content.asp?PageId=51&lang=Fr>
- <http://www.preventionsuicide.be/view/fr/activitesCPS/Deuil.html>
- <http://sante-medecine.commentcamarche.net/contents/951-fascination-pour-la-mort-adolescence>
- http://superieur.deboeck.com/resource/extra/9782804155322/MORENF_-_Ch1.pdf
- <http://www.umoncton.ca/umcm-humaines/files/humaines/wf/wf/pdf/ACF882.pdf>
- <http://www.systemique.be/spip/spip.php?article74>
- <http://www.psychologies.com/Moi/Epreuves/Deuil/Articles-et-Dossiers/La-mort-pourquoi-il-faut-en-parler/Des-ados-fascines-par-la-mort>

Repères psychologiques

- Bacqué, M.-F. (1995). *Le deuil à vivre*. Paris : Odile Jacob.
- Bacqué, M.-F. (2002). *Apprivoiser la mort*. Paris : Odile Jacob.
- Bourdet-Loubere, S. (2006). *Quand l'ami(e) vient à mourir... Enfances et psy*, n°31-2, Erès.
- Christ, Grace H. (2000). *Healing Children's Grief : Surviving a Parent's Death from Cancer*. New York : Oxford University Press.
- Delorme, M. (2000). *Le concept de mort à l'adolescence*, *Adolescence*, n°isap.
- Fauré, Ch. (2004). *Vivre le deuil au jour le jour*. Paris : Albin Michel.
- Fericilli-Broun, F. (2005). *Adolescence et suicide : questions déontologiques, questions éthiques*. *Adolescence*, n°51/1. GREUPP.
- Groupe de recherches et d'enseignement universitaire de psychopathologie et psychanalyse. (2010). *Adolescence. Et la Mort ?*, 72.
- Hanus, M. (1998). *Les deuils dans la vie*. Paris : Maloine.
- Keirse, M. (2005). *Faire son deuil, vivre un chagrin. Un guide pour les proches et les professionnels*. Bruxelles : De Boeck.
- Laufer, M. (2009). *Perte d'objet et deuil à l'adolescence. Monographie de la revue Adolescence*. GREUPP.
- Morhain, Y. (2011). *L'adolescence et la mort. Approche psychanalytique*. Paris : In Press.
- Pommier, F. (2014). *Adolescence sous influence - les sentiers (chemins) du deuil*. *Adolescence*, n°1/1. GREUPP.
- Rennesson, M., Sejourne, C., Frattini, M.-O., La Marne, P., Lelievre, F., Lasserre, S. (2013). *Accompagner le deuil en milieu scolaire : des ressources pour les professionnels. Études sur la mort*, n°144/2. L'Esprit du temps.
- Romano, H. (2010). *La mort en face : réactions immédiates des enfants et adolescents confrontés à la mort d'un proche. Étude prospective des réactions à la mort d'un proche d'enfants ou d'adolescents lors de la prise en charge par les secours d'urgence. Études sur la mort*, n°138/2. L'Esprit du temps.
- Tyson-Rawson, K. (1996). *Adolescent responses to the death of a parent*. In C. A. Corr & D. E. Balk (Eds), *Handbook of adolescent death and bereavement* (pp. 155-172). New-York : Springer.

Revues

- *L'Esprit du Temps*. (2011). *Études sur la mort. La Mort dans les Jeux Vidéo*, 139.
- *L'Esprit du temps*. (2007). *Études sur la mort. La Mort, le Deuil, le Suicide à l'école*, 131.
- *L'Esprit du Temps*. (1998). *Études sur la mort. L'adolescent et la Mort*, 113.

Pages Web

- Filion S. (2000). *Le vécu et les besoins des adolescentes et des adolescents endeuilés: une recherche exploratoire*. (Thèse). Université de Montréal, Département de psychologie.
En ligne <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp03/NQ53294.pdf>
- *Le Centre israélien pour le traitement des psychotraumatismes. (s.d.) Le deuil chez les adolescents*. En ligne <http://www.traumaweb.org>
- Hirsch, D. (2003). *Allô parents bobo : L'Adolescence*.
En ligne <http://www.alloparentsbobob.be>

Repères législatifs

- Renier, J. (2012). *Boîte à outils ; Fin de vie, Euthanasie...* Liège, Belgique : A.D.M.D. asbl

Pages Web

- Fédération Wallonne des Soins Palliatifs (2008). *Portail des soins palliatifs en Wallonie, Les Lois de base*. En ligne <http://www.soinspalliatifs.be/lois-de-base.html>
- SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. (2014). *Brochure "Droits du patient, une invitation au dialogue"*.
En ligne http://www.health.fgov.be/eportal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Patientrights/Brochure/index.htm?fodnlang=fr#.U9okr-N_v5s

Repères culturels

- Ariès, Ph. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen-Age à nos jours*. Paris : Le Seuil.
- Destemberg, A. & Moulet, B. (2006). *La mort : mythes, rites et mémoire. Hypothèses*, 1, 81-91.
- Jankélévitch, V. (2008). *La mort*. Poche.
- Lenoir F. & de Tonnac J-Ph. (2004). *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*. Paris : Bayard.
- Mâle, E. (1969). *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France : étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration*. Paris : Armand Colin.
- Morin, E. (1955). *L'homme et la mort*. Paris : Le Seuil.
- Thomas, L.V. (1975). *Anthropologie de la mort*. Paris : Editions Payot.

Pages Web

- Herouet, R. (2014). *Rites et rituels funéraires : Fonctions, Objectifs, Bénéfices*. En ligne http://www.geneasens.com/dictionnaire/rites_et_rituels_funeraires.html
- Bussièrès, L. (2009). *Evolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences sociales* (Thèse de doctorat en sciences humaines). Ecole des études supérieures Université Laurentienne, Sudbury, Ontario.
En ligne http://www.uhearst.ca/_pdf/these_luc.pdf
- Lecomte, V. (2004). *Ancienne Egypte. Histoire et mythe de l'Egypte ancienne*. En ligne <http://ancienegypte.pagesperso-orange.fr/momification>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2014). *Respel : les cours de morale et de religion. Des lieux d'éducation*. En ligne http://www.enseignement.be/download.php?do_id=3221

Repères pédagogiques

- Roucou, D. (2007). *Éducation à l'image dans un projet éducatif global. Cinéma, audiovisuel et multimédia au service d'une mission éducative généralisée*, Prisme, Article 488.
- Vacheret, C. (2000). *Photo, groupe et soin psychique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Pages Web

- Castello, C. (2002). *En quoi le jeu facilite-t-il l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire ?* (Mémoire professionnel). En ligne <http://www.crdp-Montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2002/a/4/02a4111/02a4111.pdf>
- Mpanzu, M. (2013). *De la lecture à la compréhension des écrits*. En ligne <http://monampanzu.over-blog.com/article-notions-de-la-comprehension-ecrite-dans-la-didactique-des-langues-etrangees-114543012.html>
- Recamier, E. (2007). *Ne pas oublier l'audiovisuel*. Les Cahiers Pédagogiques, 450. En ligne <http://www.cahiers-pedagogiques.com/No450-Images-2891>
- PIPSA. (s.d.). *Comment créer un outil pédagogique en santé ? - Guide méthodologique, service promotion de la santé, appui en Promotion et en Education pour la santé* – (<http://www.creerunoutil.be/>).

B RESSOURCES DOCUMENTAIRES

De nombreuses ressources pédagogiques sont téléchargeables sur internet :

- <http://www.soinspalliatifs.be/>
- <http://www.enseignons.be/>
- <http://www.enseignement.be/>
- <http://www.pipsa.be/>
- <http://yakapa.be/>
- <http://www.cultures-sante.be/>
- <https://www.province.namur.be/anastasia>
- <http://www.clav.be/>
- <http://www.questionsante.org/>
- <http://www.lureso.be/>

Par ailleurs, les plates-formes de soins palliatifs (<http://www.soinspalliatifs.be>) et les centres locaux de promotion à la santé (<http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=clps00>) disposent d'unités de documentation accessibles au grand public.

C ASSOCIATIONS DE SOUTIEN

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive d'associations pouvant vous soutenir dans vos projets de prévention en classe ou offrant un soutien en cas de maladie ou de deuil.

N'hésitez pas à contacter la plate-forme de soins palliatifs de votre territoire qui vous renseignera sur les **relais de proximité** (ex : centres de santé mentale, groupes de soutien, etc.).

Les centres PMS et les services PSE demeurent les relais privilégiés de l'école (www.enseignement.be/).

ÉQUIPES MOBILES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Web : www.enseignement.be - Courriel : equipemobile@cfwb.be
Tél. : 02 690 83 13 - Fax : 02 690 84 30

- groupes de parole pour favoriser le dialogue et l'écoute, pour apprendre à gérer les situations conflictuelles
- intervention en cas de décrochage scolaire
- écoute et soutien en situation de crise
- accompagnement dans la gestion des conflits
- formation au profit des membres de l'équipe éducative

PLATES-FORMES DE SOINS PALLIATIFS

Web : www.soinspalliatifs.be - Courriel : fwsp@skynet.be

- soutien psychologique aux patients et aux aidants proches
- animations, conférences, journées d'études
- formation et encadrement de volontaires en soins palliatifs

FONDATION CONTRE LE CANCER

Web : www.cancer.be - Courriel : info@fondationcontrelecancer.be
Tél. : 02 736 99 99 - Fax : 02 734 92 50

- soutien psychologique
- aides médicale, financière, sociale, entraide mutuelle, écoute téléphonique
- transport des malades atteints du cancer (0800 15 803)
- actions d'éducation-santé en collectivité (écoles, communes, entreprises)

CANCER ET PSYCHOLOGIE

Web : www.canceretspsy.be - Courriel : canceretspsy@skynet.be
Tél./Fax : 02 735 16 97

- accueil, écoute, soutien psychologique des malades et de leur entourage
- écoute téléphonique
- accompagnement des personnes endeuillées
- accompagnement spécifique des enfants endeuillés : Espace Ateliers et Espace Papillon (www.espace-papillon.org)
- sélection et formation de bénévoles
- information, formation

UN PASS DANS L'IMPASSE

Web : www.lesuicide.be - Courriel : info@lesuicide.be
Tél. : 081 77 71 50

- prévention du suicide
- intervention en milieu scolaire
- accompagnement du deuil
- groupes de rencontres et d'échanges entre des personnes vivant un deuil

PARENTS DÉSENFANTÉS

Web : www.parentsdesenfantes.org - Courriel : parentsdesenfantes@scarlet.be
Tél. : 010 24 59 24 ou 02 366 41 11

- entraide mutuelle et collective
- accueil et accompagnement des parents et familles en deuil

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Web : www.loveattitude.be

- promotion à la santé (éducation à la vie affective et sexuelle à l'école, prévention des assuétudes, etc.)
- soutien psychologique

SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES

Web : www.laicite.be/le_cal/2_2_22_service_laique_d_aide_aux_personnes_slp

Courriel : slp@ulb.ac.be - Tél. : 02 513 52 79

- assistance morale dans les hôpitaux, maisons de repos, maisons de repos et de soins, services ambulatoires
- accompagnement des patients gravement malades, du deuil et des cérémonies de funérailles
- consultations

FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Web : www.planningfamilial.net

Courriel : flcpf@planningfamilial.net - Tél. : 02 502 82 03

- documentation
- formation
- memorandum

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ (ADMD)

Web : www.admd.be

Courriel : info@admd.be - Tél. : 02 502 04 85

- information
- accueil et accompagnement des patients et des familles

D ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

Ecoute-Enfants : 103 (numéro gratuit) - 24h/24

S'adresse aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés et/ou se posent des questions.

Allô Famille : 02 513 11 11

S'adresse aux parents et aux éducateurs.

(horaire : du lundi au vendredi de 10h à 17h et du lundi, mardi et jeudi de 20h à 22h).

Cancerphone : 0800 15 800 (numéro gratuit)

Aide et information pour toute question liée au cancer.

(horaire : Tous les jours ouvrables de 9h à 13h, le lundi de 9h à 19h).

Télé-Accueil : 107 (numéro gratuit) - 24h/24

S'adresse à toute personne en difficulté et en détresse.

Centre de Prévention du Suicide 0800 32 123 (numéro gratuit) - 24h/24

S'adresse aux personnes traversant une crise suicidaire et à leurs proches.



Des questions ?
Consultez www.soinspalliatifs.be

Nous remercions les coordinatrices et les psychologues des plates-formes de soins palliatifs et la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs qui ont réalisé ce dossier.

ARCSPHO - Association régionale de Concertation sur les Soins Palliatifs du Hainaut Occidental
Chaussée de Renaix, 140 • 7500 Tournai • T 069 22 62 86 • arcspho@skynet.be.

Reliance - Association régionale des soins palliatifs de Mons-Borinage, la Louvière, Soignies
Rue des Viaducs, 137 A • 7020 Nimy • T 065 36 57 37 • reliance@belgacom.net.

Plate-Forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut oriental Espace Santé
Boulevard Zoé Drion, 1 • 6000 Charleroi • T 071 92 55 40 • soins.palliatifs@skynet.be.

Pallium - Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Brabant wallon
Avenue Henri Lepage, 5 • 1300 Wavre • T 010 84 39 61 • pallium@palliatifs.be.

Association des Soins Palliatifs en Province de Namur
Rue Charles Bouvier, 108 • 5004 Bouge • T 081 43 56 58 • aspn@skynet.be.

Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs de la Province de Luxembourg
Rue Victor Libert, 45-Bte 4 • 6900 Marche-en-Famenne • T 084 43 30 09 • psychologues.provlux@gmail.com.

Plate-forme des Soins Palliatifs en Province de Liège
Boulevard de l'Ourthe, 10-12 • 4032 Chênée • T 04 342 35 12 • liege@palliatifs.be.

Plate-forme de Soins Palliatifs de l'Est francophone
Rue Lucien Defays, 113 • 4800 Verviers • T 087 23 00 16 • verviere@palliatifs.be.

Palliativpflegeverband - der Deutschsprachigen Gemeinschaft
Hufengasse, 65 • 4700 Eupen • T 087 56 97 47 – F 087 56 97 48 • palliativ.dg@skynet.be

Fédération Wallonne des Soins Palliatifs
Rue des Brasseurs 175 • 5000 Namur • T 081 22 68 37 • fwsp@skynet.be.

Nous remercions pour leurs précieux conseils et commentaires avisés :

Robert ANDRE (Maison de la Laïcité de Seraing), Ismail BATAKLI (Athénée Provincial de Flémalle Guy Lang), Jérôme CHANTRAINE (Collège Saint-Martin à Seraing), Simone CHAUMONT (Service Laïque d'Aide aux Personnes), Anne-Marie DEGEY (Centre Liégeois de Promotion à la Santé), Jean-Claude DEVOGHEL (Plate-forme des Soins Palliatifs en Province de Liège), Sabine DUBOIS (Service Diocésain des Jeunes), Nathalie ELOY (Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye), Hiéromoine Guy FONTAINE (Archevêché des Eglises Orthodoxes Russes en Europe Occidentale), Dr Isabelle FRANKINET (PSE Province de Liège), Gilles Genicot (Ulg), Abbé José HENRY (Diocèse de Liège), Lisette HONS (Service Laïque d'Aide aux Personnes), Perrine HUART (Centre PMS libre IV), Corinne JEDOCCI (Openado), Dinah KORN (enseignante de judaïsme retraitée), Chantal LEVA (Centre Liégeois de Promotion à la Santé), Baudoin LERUTH (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), Fabienne MAGIS (Centre d'Education et de Formation en Alternance de Seraing), Joelle MARNETTE (PMS 2 Province de Liège), Polonia MORESCHI (Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing), Joelle MOUVET (animatrice-formatrice EVRAS), Catherine NATALIS (PSE Province de Liège), Sophie ODOR (Collège Coutelle à Maubeuge), Pascale OLIVIER (Centre PMS Liège 1), Emmanuelle PAUL (Openado), Pasteur Georges QUENON (Eglise Protestante de Seraing), Bernadette RASQUIN (Centre d'Action Laïque de la Province de Liège), Jeanne RENIER (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), Eric SANTE (Maison de la Laïcité de Seraing), Tamara SOUGNEZ (Centre PMS libre Liège 1), Marcel STASSART (Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing), William THEWISSEN (Centre d'Education et de Formation en Alternance de Seraing), Suzon VANWUYTSWINKEL (Centre d'Action Laïque de la Province du Luxembourg), Charline WAXWEILER (Cancer et Psychologie).

I. RITUELS FUNÉRAIRES D'ANTAN

Le glas

Les cloches tintaient trois fois pour prévenir la communauté du décès d'un de ses membres.

La collecte

Les voisins proches organisaient une collecte dont le but était de réunir des fonds pour les funérailles. Ils portaient également le cercueil.

Le corps à demeure

Les funérariums étant inconnus, les morts restaient à la maison, le cercueil était couramment ouvert.

Les volets fermés

Encore de nos jours, les volets fermés accompagnés souvent d'un avis mortuaire indiquent un décès. A l'époque, on drapait les portes d'entrée de tissu noir.

Les pleureuses

Ces femmes étaient payées pour se lamenter dans les veillées funèbres. Elles guidaient le mort vers sa dernière demeure par des paroles, des chants, des cris et surtout des larmes.

Le cortège funèbre

Le terme « pompes funèbres » date du XVI^{ème} siècle et désigne à l'origine une procession, un cortège. Toute la communauté pouvait se joindre au cortège qui parcourait les rues. Après l'office religieux, le cortège funèbre se rendait au cimetière.

La durée du deuil

Les rites de deuil, de commémoration et de levée du deuil étaient importants pour régler le sort du défunt et permettre la réintégration des endeuillés dans le monde des vivants après une période plus ou moins longue de mise en marge. Il y avait trois périodes : le grand deuil (l'endeuillé s'isolait pour se recueillir et faire un travail intérieur), le petit deuil (l'endeuillé pouvait reprendre contact avec l'extérieur) et la levée du deuil. La durée du deuil était fixée à un an pour un parent ou un(e) époux(se) et à six mois pour un grand-parent, enfant, frère ou sœur.

La couleur du deuil

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, le blanc était la couleur du deuil des reines de France, les rois portaient le violet. Anne de Bretagne aurait été la première reine à porter le deuil en noir. Encore aujourd'hui, le noir est associé à l'obscurité, au sommeil nocturne, à la mort. Il demeure la couleur des tenues d'enterrement.

Les vêtements du deuil

A la mort de son époux, la veuve portait une « pleureuse », un voile épais lui couvrant le visage. Habits, chapeau en crêpe, gants et bijoux étaient noirs. Les veufs peu fortunés portaient un brassard et un losange de crêpe noirs sur leur chapeau. Jusque dans les années 1930, les enfants aussi portaient un brassard noir sur une manche de leurs chemises. Les vêtements de deuil avaient une grande fonction sociale : ils permettaient de reconnaître les endeuillés.

Les photos post mortem



L'invention de l'appareil photo par Louis Daguerre en 1839 a modifié les pratiques mortuaires. Les premières photos post mortem montraient le visage ou le corps du défunt dans son lit, donnant l'impression de dormir. Les enfants étaient placés dans leur berceau ou sur des divans, entourés de leurs jouets. Progressivement, les vivants prirent place à côté des morts pour reformer l'image de la famille unie et heureuse qu'elle était avant. La majorité des défunts étaient des femmes, des nourrissons et des enfants. Les corps devaient être rembourrés, embaumés et placés sur des supports de maintien. Les yeux ouverts étaient souvent ajoutés et colorisés sur

les photos. Le temps de pose était extrêmement long. La photo post mortem fut très répandue dans les pays occidentaux jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ce sujet - délicat s'il en est - de la représentation de la mort et de la relation à la personne disparue, illustre à la fois l'évolution des mentalités, mais aussi une autre relation à la mémoire. Grâce à ces clichés, ceux qui restaient pouvaient contempler l'image - souvent la seule qu'ils possédaient - de ceux qui étaient partis et accomplir ainsi leur processus de deuil. Aujourd'hui, on peut voir encore sur des tombes des photos des défunts.

Sources :

<http://deedoolife.blogspot.be/2011/06/acidpop-la-photographie-post-mortem-du.html>

<http://fluctuat.premiere.fr/Societe/News/L-etrange-mode-des-photos-post-mortem-du-XIXe-siecle-3739063>

II. PETIT TOUR DU MONDE DES JOYEUSES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Alors que nos sociétés occidentales ont tendance de plus en plus à occulter la mort, aux quatre coins du monde, des civilisations, des collectivités et des groupes se rassemblent autour de rituels funéraires où la joie relie les défunts aux endeuillés et rend indissociables la mort et la vie.

Le Famadihana à Madagascar

Sources :

<http://territoiresetsocietes.wordpress.com/2009/12/08/madagascar-le-famadihana-pour-honorer-ses-ancestres/>

<http://www.easyvoyage.com/madagascar/le-famadihana-ou-retournement-des-morts-2135>



Les Malgaches vouent un véritable culte à leurs ancêtres et considèrent que leur vie quotidienne est grandement influencée par la

manière dont ils les honorent. En Imeria, dans la région des Hauts Plateaux, le « Famadihana » (le retournement des morts) se perpétue depuis la nuit des temps. La tradition veut qu'un ancêtre se plaignant d'avoir froid dans son tombeau et d'être délaissé apparaisse en rêve à un de ses descendants. Celui-ci a le devoir d'organiser au plus vite le « Famadihana » qui permettra d'offrir un nouveau suaire au défunt. Le Famadihana est aussi organisé lorsqu'on transfère vers le caveau familial un défunt enterré ailleurs. Le Famadihana est un grand jour de fête qui a lieu entre juin et septembre. Parents, amis, connaissances, danseurs, musiciens sont invités. Au cours d'une cérémonie, les ancêtres sont sortis des tombeaux. La foule s'empare des corps avec effervescence. Les défunts sont déposés dans les bras de leurs proches pour être vêtus d'un nouveau linceul. Après un temps de recueillement où les rires et les pleurs se mêlent et quelques tours de danse, les ancêtres réintègrent leur caveau pour une période de 5 ans. A chaque Famadihana, un zébu¹³ est sacrifié, scellant la réconciliation entre les vivants et les morts. Les restes des anciens linceuls, apportant protection et fertilité, sont distribués aux participants.

¹³ Le zébu symbolise également la richesse et l'opulence

Les cercueils figuratifs du Ghana

Sources :
<http://www.mondomix.com/news/cercueils-fous>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Cercueils_personnalis%C3%A9s_du_Ghana



Les Ghanéens, qui croient à l'au-delà, considèrent que les défunts continuent à vivre dans l'autre monde de la même façon que sur terre. Les défunts sont très puissants et sont capables d'influencer le quotidien. Dès lors, afin d'obtenir leurs faveurs et leur soutien au plus tôt, les familles organisent des cérémonies de funérailles grandioses. Depuis une cinquantaine d'années, les cercueils figuratifs, appelés aussi cercueils proverbiaux par leurs concepteurs, ont fait leur apparition. La représentation choisie par les proches rend hommage à la personnalité du défunt, à ce qu'il a fait sur terre. Ces véritables œuvres d'art s'exposent à l'étranger tant elles sont incroyables.

A LA TOUSSAINT, ON FAIT LA FÊTE AU CIMETIÈRE.



Les Jazz Funerals à la Nouvelle-Orléans

Source :
<http://www.peoplememory.com/la-nouvelle-orleans-et-ses-%C2%ABjazz-funerals%C2%BB.html>



Les Jazz Funerals désignent une tradition funéraire musicale qui s'est développée à la Nouvelle-Orléans à la fin du XIX^{ème} siècle. Il semblerait que ces processions aient vu le jour grâce à l'un des premiers gouverneurs de la Louisiane, qui aimait les fanfares et les défilés militaires. Moments de célébration spirituelle de la vie et de la mort, les Jazz Funerals accompagnent l'enterrement de musiciens et de membres des nombreux clubs sociaux de la ville. Véritable fusion entre les traditions africaines d'enterrement et celles des marches funèbres européennes, les Jazz Funerals incarnent l'esprit de la Nouvelle-Orléans et son ambivalence : la musique est très triste en allant à l'enterrement et très joyeuse en le quittant.

Aux Philippines

Source :
<http://www.lemanger.fr/index.php/cest-la-fete-au-cimetiere/>

Le 1^{er} novembre, dès l'aurore, tous les Philippins prennent d'assaut les cimetières et y resteront toute la journée. Des vendeurs de street food, de barbe à papa, de pizza et des boutiques ambulantes s'emparent des allées.

La journée est exceptionnelle : les morts sont à l'honneur ! Pas de rituels sinistres ce jour-là ! On s'installe près des tombes, ou carrément dessus, on sort les chips, les bougies, les fleurs et les nouilles, on fume et on joue aux cartes. Il y a de la musique, les enfants jouent à cache-cache. Il y a des rires, des cris, des chants, des gens bien vivants. Les défunts ne sont pas en reste, les offrandes alimentaires sont nombreuses.



Au Mexique

Source :
<http://www.mexique-fr.com/art-culture/la-fete-des-morts-dia-de-los-muertos/>

Au Mexique, à la Toussaint, les morts sont censés revenir dans leur

maison. Une grande fête est organisée pour l'occasion, l'El Dia de los Muertos.

Dès le mois d'octobre, les façades de la ville sont repeintes en noir et ornées de scènes figuratives représentant des squelettes d'ancêtres buvant, mangeant, dansant, vivant... Les enfants réalisent des décorations funèbres, les confiseries prennent l'aspect de tête de morts (calaveras).

Le boulanger du village prépare avec chaque famille le « pain des morts » destiné à être emporté par les défunts. Les enfants vont tous recevoir un bracelet protecteur pour ne pas que la mort les emporte.

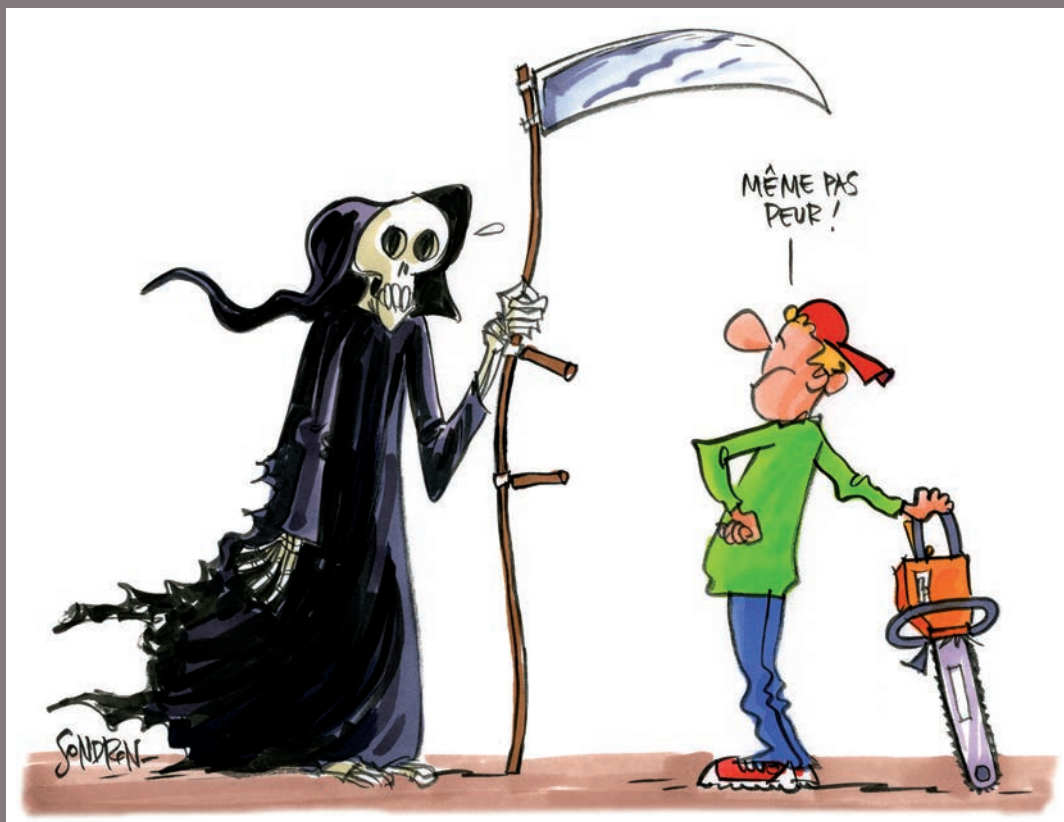
La fête commence le 31 octobre. Ce sont les âmes des enfants décédés qui sont accueillies en premier. Un chemin de pétales de fleurs blanches les guident de la rue jusqu'à un autel placé dans la maison. Le lendemain, des fleurs oranges invitent les autres défunts. Les prières et les offrandes sont nombreuses (fleurs, porte-bonheur, cierges, têtes de morts en sucre ou en chocolat, fruits, pain, bonbons, nourriture, boisson, eau, sel, tabac, poteries, etc.).

Le 1^{er} novembre, en musique, les Mexicains vont au cimetière fleurir les tombes. Le soir, les enfants déguisés passent de maison en maison au son d'une clochette pour prier et recevoir des friandises. Le 2 novembre, après une journée de recueillement, les âmes sont raccompagnées au cimetière jusqu'à l'année suivante. Les villageois finissent la soirée en buvant à leur santé.



Traiter la mort comme un personnage quasi humain avec familiarité et dérision peut paraître choquant, voire provocant.

Ne serait-ce pas tout simplement une autre façon d'aborder la vie et par là même d'y intégrer cette mort qui nous fait peur et nous fascine ?



Avec le soutien de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs ASBL, de la Wallonie et de la Province de Liège



Couverture et illustrations : Jacques SONDRON - Mise en page : Jérémy DETHEUX

Première édition - octobre 2014

3,00 €